



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION  
EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES DE  
L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2022**



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie**  
Direction des Statistiques  
Service de la Balance des Paiements

**RAPPORT SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LA POSITION EXTÉRIEURE  
GLOBALE RÉGIONALES DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNÉE 2022**



## **SOMMAIRE**

<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>	<b>3</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES</b>	<b>4</b>
<b>AVANT PROPOS</b>	<b>5</b>
<b>RESUME</b>	<b>6</b>
<b>I- FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2022</b>	<b>8</b>
1.1- Environnement international	8
1.2- Environnement interne	10
2.1- Compte des transactions courantes	13
2.1.1 - Balance des biens et services	14
2.1.1.1 - Balance commerciale	14
2.1.1.1.1- Exportations de biens	14
2.1.1.1.2 - Importations de biens	19
2.1.1.2 - Balance des services	23
2.1.2 - Revenu primaire	25
2.1.3 - Revenu secondaire	26
2.2- Compte de capital	28
2.2.1 - Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits	29
2.2.2 - Transferts en capital	29
2.3 - Compte financier	29
2.3.1 - Investissements directs	29
2.3.2 - Investissements de portefeuille	30
2.3.3 - Dérivés financiers	31
2.3.4 - Autres investissements	31
3.1 - Evolution de la Position Extérieure Globale Nette (PEGN)	31
3.2 - Ventilation géographique du stock d'engagements extérieurs des pays de l'UEMOA	32
<b>IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA</b>	<b>33</b>
4.1 - Commerce intra-UEMOA de biens	33
4.2 - Autres transactions courantes intra-communautaires	35
4.3 - Flux de capitaux et financiers intra-communautaires	35
<b>CONCLUSION</b>	<b>37</b>
LISTE DES ANNEXES	38

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

<b>GRAPHIQUES</b>		<b>Page</b>
Graphique 1-	Evolution des indices de production des principaux produits agricoles exportés par l'Union	10
Graphique 2-	Evolution des indices des productions minières et pétrolières	11
Graphique 3-	Evolution du déficit courant et de ses composantes	13
Graphique 4-	Evolution du déficit courant et de ses composantes en % du PIB	13
Graphique 5-	Evolution de la part des principaux produits exportés (en % des exportations totales)	14
Graphique 6-	Evolution des exportations d'or des pays de l'UEMOA	18
Graphique 7-	Evolution du déficit commercial de l'UEMOA avec et sans recettes exportations d'or	19
Graphique 8-	Evolution de la part des principaux produits importés (en %)	19
Graphique 9-	Evolution de la part des principaux produits alimentaires importés (en %)	20
Graphique 10	Evolution des cours mondiaux des produits alimentaires	21
Graphique 11	Evolution des cours du baril de pétrole brut	22
Graphique 12-	Evolution de la structure des services nets (en milliards de FCFA)	24
Graphique 13-	Evolution de la facture du fret dans l'Union (en milliards de FCFA)	24
Graphique 14-	Temps moyens médians de déchargement des navires dans l'UEMOA et dans les pays de Benchmark	25
Graphique 15-	Evolution du revenu primaire et des dividendes versés ( en milliards de FCFA)	26
Graphique 16-	Evolution des transferts de fonds des migrants (TFM) et du déficit courant	28
Graphique 17-	Evolution des transferts de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA (en milliards de FCFA)	28
Graphique 18-	Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement (en % du PIB)	30
Graphique 19-	Ventilation géographique de la position extérieure de l'Union	32
Graphique 20-	Evolution du commerce intra-régional	33
Graphique 21-	Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2021 et 2022 (en milliards de FCFA )	34
<b>TABLEAUX</b>		<b>Page</b>
Tableau 1-	Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA (en %)	17
Tableau 2-	Parts des importations par pays membres de l'UEMOA	23
Tableau 3-	Position extérieure globale nette (en millions de FCFA)	32
Tableau 4-	Matrice des échanges intra-communautaires des produits pétroliers (en millions de FCFA )	34
Tableau 5-	Matrice des stocks d'IDE de fin de période (au 31 décembre 2021)	36
<b>ENCADRES</b>		<b>Page</b>
Encadré 1-	Poids des exportations d'or dans les échanges extérieurs de l'UEMOA	18
Encadré 2-	Hausse des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers importés	21
Encadré 3-	Dynamique du fret dans les pays de l'UEMOA	24
Encadré 4-	Évaluation des transferts de fonds des migrants dans l'UEMOA	27

---

## SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

---

<b>AEN</b>	Avoirs Extérieurs Nets
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BCEAO</b>	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BDP</b>	Balance des Paiements
<b>BTP</b>	Bâtiments et Travaux Publics
<b>CAF</b>	Coût, Assurance, Fret
<b>Cellule sous-régionale</b>	Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA
<b>Covid-19</b>	Maladie à coronavirus déclenchée en 2019 et ayant entraîné une pandémie mondiale
<b>DTS</b>	Droits de Tirage Spéciaux
<b>ECID</b>	Enquêtes Coordonnées sur les Investissements Directs
<b>FOB</b>	Franco on Bord
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>IDE</b>	Investissement Direct Etranger
<b>INS</b>	Instituts Nationaux de la Statistique
<b>ISBLSM</b>	Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages
<b>MBP5</b>	Cinquième édition du Manuel de la Balance des Paiements du FMI, parue en 1993
<b>MBP6</b>	Sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale du FMI, parue en 2008
<b>OMC</b>	Organisation Mondiale du Commerce
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PEG</b>	Position Extérieure Globale
<b>PEGN</b>	Position Extérieure Globale Nette
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PPTE</b>	Pays Pauvre Très Endetté
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UMOA</b>	Union Monétaire Ouest Africaine
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>Union</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ou Union Monétaire Ouest Africaine

---

---

## AVANT PROPOS

La balance des paiements et la position extérieure globale régionales constituent des outils d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire, à la disposition des Autorités de l'Union. En particulier, elles permettent de mieux appréhender les performances de l'Union en matière des échanges extérieurs. La responsabilité de leur élaboration incombe à la Banque Centrale, suivant l'article 44 des Statuts de la BCEAO, qui dispose que la « *Banque Centrale assure l'établissement de la balance des paiements des Etats membres de l'UMOA* ». Par ailleurs, l'article 1<sup>er</sup> de l'Annexe III du Règlement n°09/2010/CM/UEMOA du 1<sup>er</sup> octobre 2010, relatif aux relations financières extérieures, dispose que l'élaboration des comptes extérieurs des Etats membres ainsi que de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionales incombe à la Banque Centrale.

Ces comptes sont élaborés conformément à la méthodologie de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale du FMI, à partir des situations arrêtées dans les pays membres de l'Union et des données portant sur les transactions des institutions sous-régionales résidentes de l'UEMOA avec le reste du monde. Outre ces informations, l'élaboration des comptes extérieurs s'appuie sur les travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-communautaires. Ces travaux ont permis de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des Etats, en vue du rapprochement des données du commerce intra-régional au titre de l'année 2022. La correction des asymétries a également porté sur les flux touristiques, les envois de fonds des travailleurs migrants et les investissements directs étrangers (IDE).

## RESUME

En 2022, la hausse des cours des produits alimentaires et pétroliers a lourdement pesé sur les échanges extérieurs des pays de l'Union. Dans ce contexte, le solde global de la balance des paiements de l'Union s'est fortement dégradé, en ressortant déficitaire de 3.343,1 milliards en 2022, contre un excédent de 475,7 milliards en 2021, en lien avec une forte détérioration du compte courant, atténuée par l'amélioration de l'excédent du compte financier.

Le solde déficitaire du compte des transactions courantes s'est accru de 4 points de pourcentage pour s'établir à 9,9% du PIB en 2022, niveau historique jamais atteint par la Zone UEMOA, du fait essentiellement de l'aggravation du déficit commercial des biens et services (-4,1 points du PIB), dont les effets ont été atténués par l'amélioration de l'excédent des revenus nets (+0,1 point).

Le déficit de la balance commerciale des biens s'est fortement aggravé en 2022 pour ressortir à 5.140,5 milliards, contre 1.111,4 milliards en 2021. Cette évolution est en ligne avec la progression des importations (+34,7%) plus importante que celle des exportations (+17,3%). La dynamique des importations s'explique essentiellement par l'alourdissement des factures pétrolières (+88,7%) et alimentaires (+44,1%), en lien avec la flambée des cours internationaux de ces produits. couplée à un net regain de la demande de biens d'équipement et intermédiaires (+17,3%), consécutive à l'accélération des travaux sur les grands chantiers pétroliers et miniers en cours dans les pays de l'UEMOA. S'agissant des exportations, elles ont été tirées par le dynamisme des ventes de produits chimiques, notamment les acides phosphoriques (+77,8%), les produits pétroliers (+76,5%), le caoutchouc (+35,9%), le coton (+17,0%), l'or (+13,8%) et l'anacarde (+1,9%).

Le solde structurellement déficitaire de la balance des services s'est aggravé de 23,0% pour ressortir à 6.565,2 milliards en 2022, en raison principalement de la hausse de la facture du fret (+37,5%), subséquente à la dynamique des importations, couplée à l'augmentation des autres services spécialisés (+6,5%). Cette tendance a été partiellement compensée par l'orientation favorable des recettes touristiques qui poursuivent leur redressement après la crise de la Covid-19.

Le déficit du compte de revenu primaire s'est accru de 15,0%, ressortant à 3.303,9 milliards en 2022, en ligne avec la hausse des paiements d'intérêts au titre de la dette publique (+18,8%), couplée avec la détérioration des autres revenus primaires nets (-13,2%).

L'excédent du revenu secondaire s'est consolidé de 18,3% pour se situer à 3.963,6 milliards en 2022, en lien avec le dynamisme des transferts de fonds des travailleurs migrants dont les flux à destination de l'UEMOA ont connu une augmentation de 11,7% en 2022.

En tenant compte des flux au titre du compte de capital, ressortis en baisse de 7,4%, le besoin de financement s'est établi à 9.672,9 milliards en 2022, en augmentation de 5.182,0 milliards par rapport à 2021. Ce besoin n'a été couvert qu'à hauteur de 65,6% par des entrées nettes des capitaux au titre du compte financier, évaluées à 6.864,9 milliards en 2022 contre 5.317,5 milliards en 2021, soit une hausse de 29,1%. L'accroissement des flux de financement extérieur s'explique essentiellement par la hausse des investissements directs étrangers (+52,8%), atténuée par le net repli des entrées au titre des investissements de portefeuille (-98,0%).

Les flux nets d'IDE ont progressé de 52,8% pour s'établir à 4.238,2 milliards en 2022, sous l'effet du regain de dynamisme des investissements dans le domaine de l'exploration minière, pétrolière et gazière dans les pays de l'Union.

S'agissant des flux au titre des investissements de portefeuille, ils se sont repliés de 98,0%, en lien avec l'absence d'émissions d'euro-obligations par les Etats membres de l'Union, après une émission nette de 2.087 milliards un an plus tôt.

Les entrées nettes au titre des autres investissements ont augmenté de 163,0%, en lien principalement avec la hausse des tirages publics nets (+98,3%). Les sorties nettes privées sont ressorties en légère baisse.

S'agissant des autres investissements, ils ont connu un net redressement, en lien principalement avec une forte progression des tirages publics nets (+98,3%).

La Position Extérieure Globale Nette (PEGN) régionale s'est détériorée de 7.240,1 milliards pour ressortir à -54.646,7 milliards (-49,1% du PIB) à fin décembre 2022 contre -47.406,6 milliards

---

(-47,1% du PIB) à fin décembre 2021, en liaison notamment avec la hausse des engagements nets au titre des IDE et des mobilisations de ressources par les Etats auprès de leurs partenaires.

Les transactions commerciales intra-communautaires, évaluées sur la base des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, ont connu une hausse de 28,9% en 2022, après une progression de 15,0% en 2021, pour se situer à 3.949,9 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par l'envolée des prix des produits pétroliers et alimentaires, qui constituent l'essentiel du commerce intra-communautaire. Rapportés aux flux commerciaux totaux de l'Union, les échanges entre les pays membres de l'Union se sont situés à 14,5% en 2022, contre 14,2% en 2021.

S'agissant des investissements directs étrangers dans l'espace communautaire, leur encours est ressorti à 2.684,3 milliards (2,4% du PIB) à fin 2022, contre 2.502,7 milliards (2,5% du PIB) à fin 2021. Le stock d'IDE à fin 2022 est constitué à 80,7% de titres de participation et 19,3% d'instruments de dette.

S'agissant des investissements directs étrangers intra-UEMOA, leur encours est ressorti à 2.684,3 milliards (2,4% du PIB) à fin 2022, contre 2.502,7 milliards (2,5% du PIB) à fin 2021. Le stock d'IDE à fin 2022 est constitué à 80,7% de titres de participation et 19,3% d'instruments de dette.

Quant aux investissements de portefeuille intra-communautaires, ils ont progressé de 10,6%, passant de 2.020,9 milliards en 2021 à 2.235,1 milliards en 2022. Cette évolution est le reflet de la forte sollicitation du marché financier régional de la dette par les Etats membres de l'Union pour couvrir leurs besoins de financement.

Les flux nets au titre des autres investissements intra-communautaire se sont établis à 1.645,4 milliards à fin 2022 contre 1.805,8 milliards un an plus tôt, en lien principalement avec la baisse des prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA (-13,9%).



---

Le présent rapport analyse l'évolution des paiements extérieurs de l'Union en 2022. Il comporte trois parties :

- les faits marquants de l'environnement économique dans lequel se sont inscrits les échanges extérieurs de l'Union en 2022 ;
  - l'évolution de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionales en 2022 ;
  - l'évolution des échanges intra-UEMOA en 2022.
- 

## I- FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2022

### 1.1- Environnement international

---

*L'année 2022 a été marquée par un net ralentissement du rythme de la production mondiale, après le regain de la dynamique de la demande observée en 2021, dans un contexte de reprise économique post-Covid-19. La baisse du rythme de progression de l'activité économique est liée à de nombreux chocs survenus en 2022 : fortes tensions inflationnistes, durcissement des conditions de financement, ralentissement plus prononcé en Chine, répercussions négatives du conflit russo-ukrainien. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI, janvier 2024), le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,5% en 2022, après la hausse de 6,2% enregistrée en 2021.*

*Les économies avancées ont enregistré une croissance de +2,6% en 2022 contre +5,4% en 2021. La croissance économique aux Etats-Unis est passée de 5,9% en 2021 à 1,9% en 2022. Ce ralentissement s'explique par une baisse du pouvoir d'achat des ménages et un resserrement de la politique monétaire.*

*Au niveau des principaux pays émergents et en développement, le taux de croissance est ressorti à 4,1% en 2022 contre 6,7% en 2021. En Chine, la croissance a ralenti, passant de 8,4% en 2021 à 3,0% en 2022, dans un contexte marqué par des confinements, en raison de la politique Zéro-Covid-19, et l'aggravation de la crise de l'immobilier. L'économie indienne a enregistré un taux de croissance de 7,2% en 2022 contre 8,7% en 2021. Au Brésil, le taux de croissance s'est établi à 3,0% en 2022, après une réalisation de 5,0% en 2021. En Russie, l'activité économique a été impactée par les sanctions occidentales, suite à son offensive en Ukraine. Le pays a ainsi enregistré une contraction de 1,2% en 2022, après une croissance de 4,7% en 2021.*

*En Afrique subsaharienne, la croissance du PIB est ressortie à 4,0% en 2022, après une évolution de 4,7% en 2021. En dépit du ralentissement constaté, la progression de l'activité est restée élevée pour certains pays exportateurs de produits de base, sous l'effet des cours élevés des combustibles fossiles et des métaux. Le Nigeria a enregistré un ralentissement du rythme de progression de la production, qui passe de 3,6% en 2021 à 3,3% en 2022, en raison notamment des difficultés dans la production d'hydrocarbures. En Afrique du Sud, l'économie a connu un taux de croissance de 1,9% en 2022, après un accroissement de 4,9% en 2021. Le repli de la croissance en Afrique du Sud est lié à l'aggravation des pénuries d'électricité et au renforcement des politiques de rigueur pour juguler l'inflation, en plus des perturbations induites par les inondations et les grèves enregistrées durant l'année 2022.*

*L'activité économique dans l'UEMOA est demeurée dynamique en 2022, en dépit de la morosité de la conjoncture internationale et de la persistance des problèmes sécuritaires au plan interne.*

*Selon les récentes estimations, le taux de croissance du PIB de l'Union s'est établi à 5,5% en 2022 contre 6,0% en 2021, porté notamment par le secteur tertiaire, en lien avec la bonne tenue des activités commerciales et des services. La contribution du secteur tertiaire à la croissance a été de 3,5 points de pourcentage (pdp). Celles des secteurs secondaire et primaire ont représenté respectivement 1,3 pdp et 0,9 pdp, sous l'effet du renforcement de la production manufacturière et de la hausse de la production agricole durant la campagne 2022/2023.*

---

*Le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à 7,4% en 2022, contre une réalisation de 3,6% en 2021. L'accélération du niveau des prix en 2022 s'explique essentiellement par les tensions sur les prix des produits alimentaires et, dans une moindre mesure, les hausses observées au niveau des fonctions "Transports" (5,6% contre 0,7%) et "Logement" (4,8% contre 1,8%).*

*Sur les marchés des changes, l'euro s'est déprécié face aux principales devises en 2022, en lien avec le retard pris par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans la normalisation de sa politique monétaire et les risques de récession ayant pesé sur les principales économies de la zone. L'indice du taux de change de la devise de la zone euro, calculé par la BCE, s'est détérioré de 3,4%. Le cours de l'euro s'est replié de 11,0% pour s'établir à 1,0539 dollar américain en 2022. La monnaie de la zone euro est également ressortie en baisse par rapport au franc suisse (-7,0%), au dollar canadien (-7,6%), au dollar australien (-3,6%) et à la livre sterling (-0,9%). L'euro a également perdu de la valeur face aux devises des pays émergents. Il s'est déprécié de 16,5% vis-à-vis du rouble russe, de 7,3% face au yuan chinois et 5,5% à l'égard de la roupie indienne. En revanche, la devise européenne s'est appréciée face à la livre turque (+66,1%) et au yen japonais (+6,3%).*

*Reflétant le ralentissement de l'activité économique, les flux commerciaux à l'échelle mondiale ont affiché une hausse limitée à 5,4% en 2022, après une expansion de 10,4% l'année précédente. La baisse du rythme haussier du commerce est généralisée aux pays émergents et en développement (+3,4% en 2022 contre +12,1% en 2021) ainsi qu'aux économies avancées (+6,6% en 2022, après +9,4% en 2021).*

*S'agissant de l'évolution des prix internationaux, les cours ont poursuivi leur rebond entamé en 2021, en lien avec les contraintes pesant sur l'offre et l'approvisionnement des marchés, induites par le conflit Russo-Ukrainien. L'indice des principaux produits exportés par les pays membres de l'UEMOA, calculé par les services de la BCEAO, affiche une hausse de 11,6% en 2022, après celle de 16,8% en 2021.*

*La hausse des cours mondiaux des principales matières premières exportées par l'Union est imputable aux produits énergétiques, avec notamment le pétrole (+54,2%), et aux produits non énergétiques, comme le phosphate (+116,0%), les huiles végétales (+38,0%), le café (+31,9%), le coton (+30,2%), l'uranium (+24,1%), le cacao (+9,7%) et le caoutchouc (+6,9%). En revanche, les cours du zinc (-28,2%), du bois grume (-2,2%) et de la noix de cajou (-1,7%) se sont repliés durant la période.*

*Les prix des principaux produits alimentaires importés ont également connu une hausse importante (+35,7% en 2022, après +10,3% en 2021). La hausse des prix concerne l'ensemble des produits de base importés. Les plus forts accroissements sont notés au niveau du blé (+43,9%), du riz (+39,2%) et des huiles végétales (+19,9%).*

## 1.2- Environnement interne

Dans l'UEMOA, l'activité économique est demeurée dynamique en 2022, dans un environnement international morose conjugué à la persistance des problèmes sécuritaires au plan interne. Le taux de croissance du PIB de l'Union s'est établi à 5,5% en 2022 après 6,0% en 2021, porté notamment par le secteur tertiaire, en lien avec la bonne tenue des activités commerciales et des services. Le secteur tertiaire a contribué à la croissance à hauteur de 3,3 points de pourcentage (pdp). Quant aux secteurs secondaire et primaire, ils ont représenté respectivement 1,5 pdp et 0,7 pdp, sous l'effet du renforcement de la production manufacturière et de la hausse de la production agricole durant la campagne 2022/2023.

La campagne agricole 2022/2023 a été caractérisée par des conditions climatiques favorables qui ont conduit à une hausse de la production. Dans ce contexte, sur la base des estimations effectuées par les services nationaux, la production vivrière de l'UEMOA, est ressortie à 77.043.322 tonnes au titre de la campagne 2022/2023, en hausse de 11,7% par rapport à la campagne précédente. Cette augmentation des récoltes est essentiellement portée par celle des céréales (+4.603.662 tonnes, soit +14,4%) et des tubercules (+990.581 tonnes, soit +3,8%). Par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, les récoltes de la campagne agricole 2022/2023 sont en augmentation de 8,3%.

Comparées à la campagne agricole précédente, les récoltes des principales cultures d'exportation sont en hausse à l'exception de celles de coton-graine.

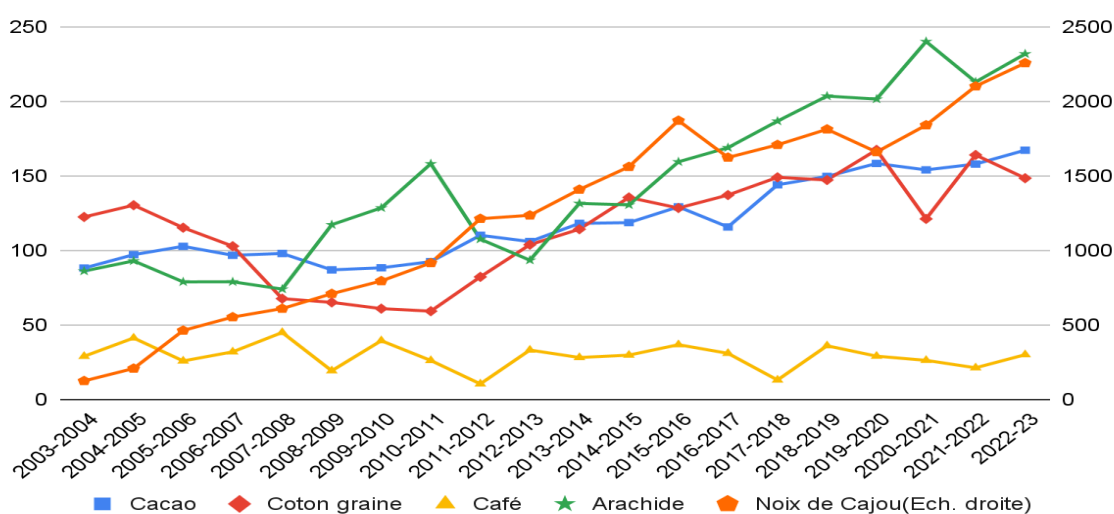
La production de cacao a connu une augmentation de 5,8%, s'établissant à 2.375.254 tonnes. Cette évolution est en lien avec la hausse de la production en Côte d'Ivoire, en dépit des actions conduites par les autorités ivoiriennes pour limiter l'offre sur le marché international et éviter un effondrement des cours mondiaux.

S'agissant de la production de café, elle est ressortie en hausse de 41,1% par rapport à la campagne précédente, soit 118.935 tonnes. Cette évolution s'explique par un retour à la situation normale, après le repos végétatif dû au cycle de production, ayant induit une diminution des récoltes au cours de la campagne agricole 2021/2022.

Concernant la production de coton graine dans l'Union, elle s'est située à 1.997.211 tonnes au cours de la campagne 2022/2023, en diminution de 24,8% par rapport à la campagne précédente.

Ce résultat est imputable au recul de la production enregistrée notamment au Burkina (-16,8%) et au Mali (-29,0%), du fait de l'envahissement des exploitations par les jassides (insectes parasites du coton qui provoquent un jaunissement des feuilles et une baisse de la production des plantes).

**Graphique 1 : Evolution des indices de production des principaux produits agricoles exportés par l'Union (Base 100= 1999-2000)**



La quantité d'arachide récoltée au titre de la campagne 2022/2023 s'est établie à 3.987.488 tonnes, en hausse de 15,4% par rapport à l'année précédente, en lien avec la bonne répartition spatio-temporelle des pluies dans la majorité des Etats membres de l'Union.

Le volume de noix de cajou récolté est ressorti à 1.537.708 tonnes au cours de la campagne 2022/2023, en hausse de 8,7% par rapport à la campagne précédente. Cette évolution est imputable à la hausse des volumes dans l'ensemble des pays producteurs de noix de cajou dans l'Union, notamment la Côte d'Ivoire, principal producteur avec 67,7% de l'offre totale de l'UEMOA en 2022.

La production de caoutchouc s'est établie à 1.332.600 tonnes au cours de la campagne 2022/2023, soit un accroissement de 21,1% par rapport à la précédente saison agricole, sous l'effet de l'augmentation du nombre d'arbres arrivés à maturité.

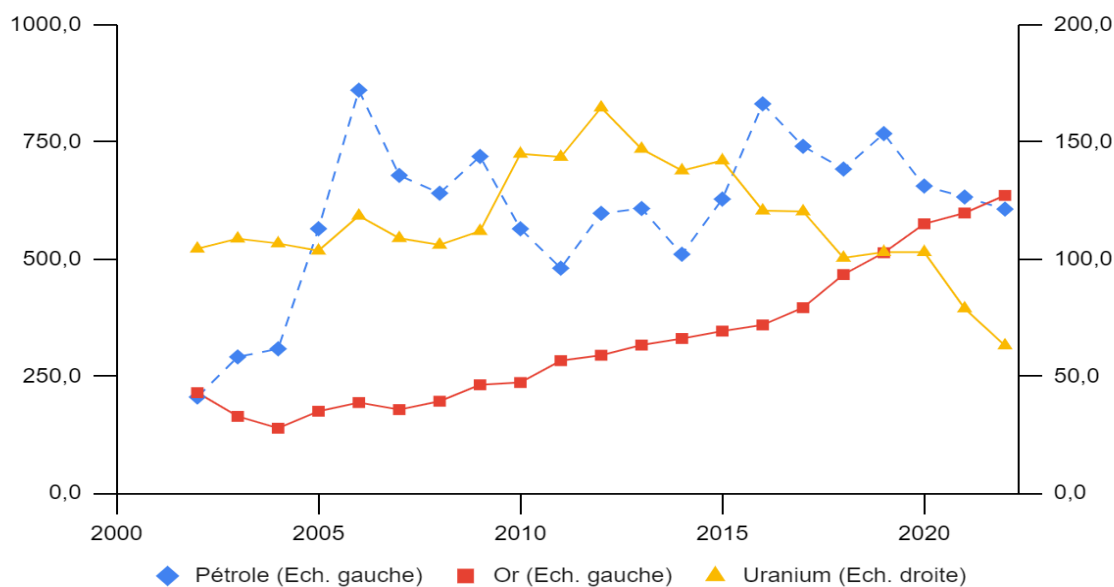
Les statistiques sur les activités extractives au cours de l'année 2022 indiquent une baisse de la production extractive. Seule la production de phosphate a connu une augmentation en 2022.

La quantité d'or extraite dans l'Union en 2022 est estimée à 208.116,4 kg, soit une baisse de 0,2%, après une progression de 4,0% un an plus tôt. Cette évolution est consécutive à la diminution de la production de 11,5% au Burkina (68.505 kg) et de 3,1% au Sénégal (18.537 kg), atténuée par la hausse de la production de 18,7% en Côte d'Ivoire (47.477 kg), de 41,3% au Niger (3.468 Kg). Le niveau de la production au Mali, premier producteur de l'UEMOA, est ressorti en hausse de 1,0% avec une production estimée à 70.130 Kg.

Les extractions de pétrole brut ont connu une diminution de 6,1%, du fait principalement du repli de la production en Côte d'Ivoire (-6,1%) et au Niger (-0,9%).

La production d'uranium a également enregistré une baisse de 11,9% ressortant à 1.919 tonnes en 2022 contre 2.178 tonnes en 2021.

### **Graphique 2 : Evolution des indices des productions minières et pétrolières (Base 100=2000)**



Source : BCEAO

S'agissant de la production des phosphates, elle est estimée en hausse de 1,2%, ressortant à 3.110.423 tonnes en 2022, sous l'effet de la progression de 5,9% de l'offre du Togo (évaluée à 1.541.772 tonnes), atténuée par le repli de 3,1% de celle du Sénégal.

Par ailleurs, le taux d'inflation en moyenne annuelle dans l'Union s'est établi à 7,4% en 2022 contre une réalisation de 3,6% en 2021. La hausse des prix s'explique essentiellement par la persistance

des tensions sur les prix des produits alimentaires et sur les postes des fonctions "logement" et "transport". En effet, la baisse de la production céréalière de la campagne agricole 2021/2022 et les difficultés d'approvisionnement liées à la crise sécuritaire dans les pays sahéliens ont réduit l'offre de produits alimentaires locaux sur les marchés. De plus, les chocs externes liés à l'envolée des cours internationaux des denrées alimentaires importées par l'Union et la dépréciation de l'euro face au dollar ont contribué à entretenir des niveaux de prix élevés dans l'Union.

S'agissant de l'exécution budgétaire dans les Etats membres de l'UEMOA, au cours de l'année 2022, elle s'est déroulée dans un contexte de tensions sur les prix à la consommation. Les Etats membres ont dû surseoir à la politique de consolidation budgétaire initialement envisagée dans leurs Lois de finances initiales, afin notamment de préserver le pouvoir d'achat des populations et de consolider la reprise économique à travers la mise en œuvre de projets structurants. L'application de ces mesures s'est traduite par une forte augmentation des dépenses publiques (+3.265,6 milliards) plus importante que celle des recettes totales et dons (+1.729,3 milliards). Dans ce contexte, le déficit budgétaire est passé de 5,4 points de pourcentage du PIB en 2021 à 6,7% du PIB à fin décembre 2022.

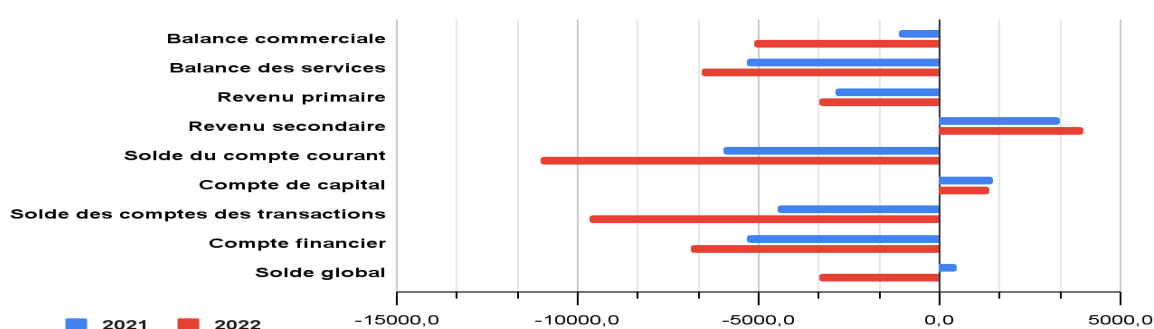
L'encours global de la dette extérieure des Etats membres de l'Union, à fin décembre 2022, est ressorti à 38.028,5 milliards de FCFA, soit une hausse de 13,3% par rapport à fin décembre 2021. Le ratio de l'encours de la dette extérieure sur le PIB s'est fixé à 34,7% en 2022 contre 33,5% un an plus tôt.

## II- EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA



Les transactions de l'UEMOA avec le reste du monde se sont traduites au cours de l'année 2022 par un solde global déficitaire de la balance des paiements de 3.343,1 milliards<sup>1</sup>, après un solde positif de 475,7 milliards en 2021. Cette évolution résulte essentiellement de l'aggravation du déficit courant conjuguée au repli des flux nets de capitaux au titre du compte financier<sup>2</sup>, qui n'ont pu couvrir le besoin de financement.

**Graphique 3 : Evolution du déficit courant et de ses composantes**

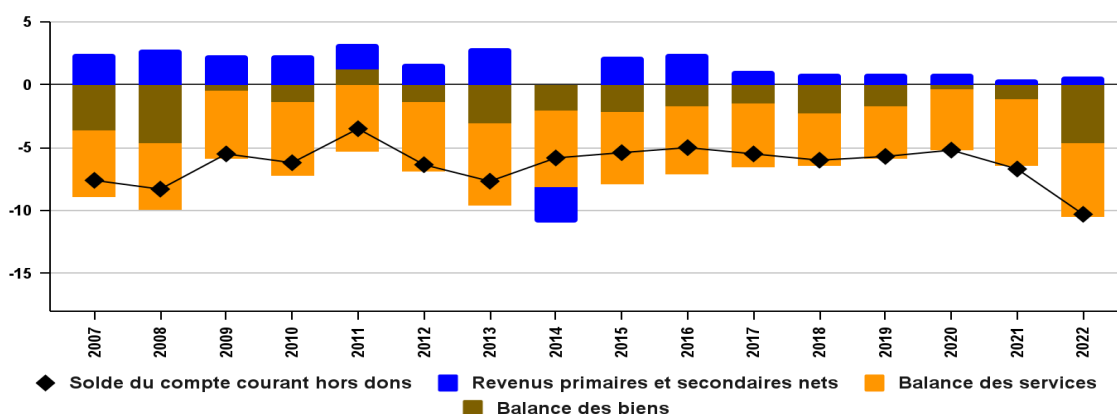


Source : BCEAO

### 2.1- Compte des transactions courantes

Le déficit des transactions courantes s'est inscrit en hausse en 2022 pour s'établir à 11.046,1 milliards contre 5.973,6 milliards en 2021. Il est ressorti à 9,9% du PIB en 2022 contre 5,9% en 2021, soit une détérioration de 4 points de pourcentage.

**Graphique 4 : Evolution du déficit courant et de ses composantes en % du PIB**



Source : BCEAO

<sup>1</sup> Les montants indiqués dans ce rapport sont en franc CFA, sauf indication contraire.

<sup>2</sup> Avec la méthodologie de la sixième édition, la convention de signe des rubriques du compte financier a changé. Les signes (-) correspondent à des accroissements d'engagements et/ou des diminutions de créances. Quant aux signes (+), ils traduisent une réduction d'engagements et/ou augmentation des créances.

L'augmentation du déficit du compte courant est essentiellement imputable à la dégradation du solde déficitaire des biens et services atténuée par la hausse de l'excédent du compte de revenu secondaire (transferts courants nets), dans un contexte d'aggravation du solde négatif du compte de revenu primaire (revenus nets des facteurs).

### 2.1.1 - Balance des biens et services

Le déficit structurel de la balance des biens et services s'est aggravé de 5.255,9 milliards, en passant de 6.449,8 milliards en 2021 à 11.705,7 milliards en 2022, en ligne notamment avec la détérioration du déficit de la balance des biens (+4.029,1 milliards) et des services (+435,9 milliards).

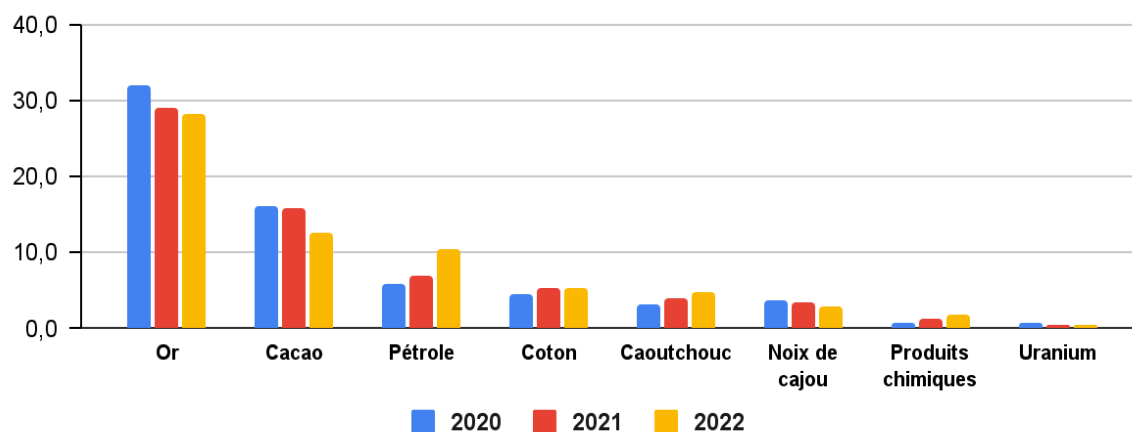
#### 2.1.1.1 - Balance commerciale

Le déficit commercial s'est accru en 2022, ressortant à 5.140,5 milliards, contre 1.111,4 milliards une année plus tôt, en raison d'une progression des exportations (+17,3%) inférieure à celle des importations (+34,7%).

##### 2.1.1.1.1- Exportations de biens

Les exportations de biens se sont améliorées en 2022, en rapport essentiellement avec la bonne tenue des expéditions de la plupart des produits agricoles et miniers, exportés par les pays de l'Union à l'exception du cacao, de l'uranium et du zinc. Les exportations totales de biens en valeur des pays de l'UEMOA se sont établies à 20.634,9 milliards en 2022 contre 17.898,1 milliards en 2021, soit une hausse de 15,1%. Cette amélioration est essentiellement imputable à la hausse des ventes de produits pétroliers (+76,5%), de caoutchouc (+35,9%), de coton (+17,0%), d'or (+13,8%) et, dans une moindre mesure, d'anacarde (+1,9%).

**Graphique 5 : Evolution de la part des principaux produits exportés (en % des exportations totales)**



Sources : BCEAO, INS

- Les exportations d'or** ont poursuivi leur tendance haussière, entamée depuis 2013, ressortant à 6.970,1 milliards en 2022, soit une augmentation de 13,8% par rapport à 2021. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des volumes expédiés, en raison du dynamisme des activités aurifères, notamment en Côte d'Ivoire, conjuguée à la progression des cours internationaux de ce produit. L'or a bénéficié de la hausse de la capacité de production de la mine de Yaouré entrée en production en 2021 ainsi que de l'augmentation de la production de la mine d'Ity-Daapleu grâce à l'accroissement, depuis 2020, de la capacité de production de ce complexe minier qui constitue la principale source de production aurifère de la Côte d'Ivoire. L'or occupe la première place des exportations de l'Union avec une part de 28,4% en 2022, après 29,2% en 2021.

- **Les expéditions des produits de cacao** de l'Union se sont repliées de 6,8% en 2022, ressortant 3.098,0 milliards, contre 3.322,2 milliards un an plus tôt. Cette évolution reflète le recul des volumes expédiés suite au report de commercialisation sur 2023 d'une partie de la production du fait d'une grève des dockers au port d'Abidjan intervenue au quatrième trimestre 2022. Les produits du cacao sont majoritairement destinés à l'Union Européenne, qui concentre près de 65% des ventes, en particulier les Pays-Bas (24,3%), la Belgique (10,1%) et l'Allemagne (8,3%). Le continent américain constitue la deuxième destination des produits de cacao de l'Union (20,7%), dont 13,5% pour les Etats-Unis. Le cacao et ses dérivés occupent le deuxième rang des produits exportés par l'Union, avec une part de 12,8% du total des ventes en 2022 contre 15,8% en 2021.
- **Les ventes des produits pétroliers** ont augmenté de 76,5% en 2022, pour s'établir à 2.575,7 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par l'orientation favorable des cours de l'or noir observés sur les marchés internationaux. Les produits pétroliers ont représenté 10,5% des ventes à l'extérieur de l'Union en 2022, en augmentation de 3,5 points de pourcentage par rapport à l'année 2021. L'Europe constitue la première destination des produits pétroliers de l'Union, avec 32,9%, suivie du continent asiatique (22,9%) et de l'Afrique (22,1%).
- **Les exportations de coton, avec une part de 5,2% du total des exportations de l'Union**, ont connu une hausse de 17,0% pour ressortir à 1.267,7 milliards en 2022. Cette évolution est imputable essentiellement à la hausse des cours de cette spéculation, couplée à une augmentation des volumes expédiés notamment du Mali. En particulier, l'évolution favorable des volumes expédiés du Mali est attribuable au règlement du différend entre l'Etat malien et les producteurs sur le prix d'achat de leur production lors de la campagne 2020-2021. Les principaux pays de l'Union exportateurs de ce produit sont le Bénin (35,1%), le Mali (22,5%), la Côte d'Ivoire (19,6%) et le Burkina (18,6%). Les exportations de coton sont orientées principalement vers l'Asie (69,5%) et l'Europe (21,4%). La part de l'Afrique dans les ventes extérieures de coton est ressortie à 6,4%.
- **Les exportations de caoutchouc**, ressorties à 1.159,9 milliards en 2022, se sont accrues de 35,9% par rapport à leur niveau de 2021. La production de caoutchouc, notamment en Côte d'Ivoire, a augmenté grâce à l'amélioration des rendements et aux bonnes pratiques agricoles. Cependant, le vieillissement des plantations, l'urbanisation et la pénurie de main-d'œuvre font peser des risques sur la production. Le poids des ventes à l'extérieur de caoutchouc dans le total des ventes à l'extérieur est passé de 4,1% en 2021 à 4,7% en 2022 sous l'effet de la hausse des cours de cette spéculation sur les marchés internationaux. Les ventes extérieures de caoutchouc sont destinées essentiellement à l'Asie (52,9%) et à l'Europe (32,3%). Ce produit est principalement exporté dans l'Union par la Côte d'Ivoire.
- **Les ventes à l'extérieur de noix de cajou ont progressé de 1,9%** en 2022 pour ressortir à 736,1 milliards, représentant 3,0% des ventes totales de l'Union. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des volumes expédiés. En effet, la production de noix de cajou en Côte d'Ivoire a tiré profit des conditions météorologiques favorables, des bonnes pratiques agricoles, des efforts pour réprimer les sorties illégales et des prix à la production relativement stables et rentables, qui ont conduit les producteurs à renforcer la collecte des noix dans les champs. Les expéditions à l'extérieur de ce produit sont orientées principalement vers l'Asie (86,1%). Ce produit est principalement exporté dans l'Union par la Côte d'Ivoire (69,0%), la Guinée Bissau (16,0%), le Burkina (12,2%) et le Bénin (2,8%).
- **Les exportations de produits chimiques, composées essentiellement d'acide phosphorique, d'engrais, de produits pharmaceutiques et cosmétiques**, se sont établies à 471,9 milliards en 2022, en augmentation de 77,8% par rapport à leur niveau de 2021. La part des ventes extérieures de produits chimiques dans les exportations de l'Union s'est établie à 1,9% en 2022, en légère hausse par rapport à leur poids de 2021 (1,3%). Une proportion prépondérante des exportations de produits chimiques est destinée à l'Asie (64,5%) et aux autres pays du continent africain (32,5%).



- **Les ventes d'uranium** ont baissé de 5,7% en 2022, pour s'établir à 99,0 milliards. Cette évolution fait suite au recul des volumes expédiés résultant de l'arrêt de la production de l'une des principales industries uranifères (COMINAK) intervenue au premier semestre 2021. La part des expéditions d'uranium dans les exportations de l'Union est ressortie à 0,4% en 2022, contre 0,5% en 2021, soit une baisse de 0,1 point de pourcentage. Les exportations d'uranium ont été orientées exclusivement vers la France (100,0%) pour l'année 2022.
- **Les autres produits d'exportation** sont constitués essentiellement de produits du café, de l'arachide, des produits de la pêche, de l'huile de palme, de l'amande de karité, du bois et des ouvrages en bois. Ils concernent aussi la banane, l'ananas, les phosphates, les cigarettes et l'oignon. Cette rubrique recouvre également les réexportations<sup>3</sup>, dont la part dans les ventes extérieures de l'Union s'est établie à 6,2% en 2022 contre 5,3% en 2021. La part des autres produits d'exportation est ressortie à 9,8% en 2022 contre 10,3% un an auparavant. Cette évolution s'explique notamment par la baisse des parts d'animaux vivants (-0,4 point de pourcentage), du ciment (-0,3 point de pourcentage) et du clinker (-0,2 point de pourcentage).

**La répartition géographique des exportations de l'Union** montre que celles-ci sont destinées principalement à l'Europe (43,4%), suivie de l'Afrique (25,6%), de l'Asie (20,8%) et de l'Amérique (5,8%).

**Les ventes extérieures de biens de l'Union vers l'Europe ont progressé** de 13,0% pour s'établir à 8.911,6 milliards en 2022, contre 7.882,5 milliards en 2021. Cette évolution est imputable essentiellement à la hausse des expéditions d'or vers ce continent. La part de l'Europe dans le total des exportations de l'UEMOA se répartit entre l'Union Européenne pour 21,1% et les autres pays européens, pour 22,3%. La Suisse, les Pays-Bas et la France demeurent les principaux clients de l'Union, en accueillant respectivement 20,8%, 5,0% et 4,1% des exportations au cours de la période sous revue.

**La part des ventes extérieures à destination du continent africain s'est établie à 25,6% en 2022, contre 25,0% en 2021, soit une augmentation de 0,6 point de pourcentage.** Les expéditions de l'Union vers les autres pays d'Afrique sont dominées par les produits pétroliers (28,5%) notamment en direction du Nigeria, l'or (20,0%) destiné principalement à l'Afrique du Sud et les produits chimiques (8,0%). En particulier, les produits de l'Union exportés vers les autres Etats de la CEDEAO hors UEMOA sont principalement orientés vers le Nigeria et le Ghana.

**La part des exportations de marchandises de l'Union en direction de l'Asie s'est nettement améliorée, passant de 20,6% en 2021 à 20,8% en 2022.** Par pays, les ventes sont principalement destinées à l'Inde et à la Chine, dont les poids relatifs sont respectivement de 6,9% et 3,3% en 2022. Les exportations à destination du continent asiatique sont constituées principalement de l'anacarde (20,7%), du coton (15,7%), du caoutchouc (15,7%), de produits chimiques (12,2%), du cacao (8,2%), de l'or (5,2%), ainsi que de produits à base d'arachide (2,1%). L'or est principalement exporté aux Emirats Arabes Unis (65,9%). Les produits chimiques et l'anacarde sont principalement expédiés en Inde, avec des parts respectives de 36,7% et 25,5% des ventes extérieures totales de ces produits. Le coton est vendu dans ce continent principalement au Bangladesh (35,7%), au Pakistan (14,1%) et en Inde (3,5%). Quant aux produits de l'arachide, leur destination sur ce continent est essentiellement la Chine (80,4%).

**La part de l'Amérique dans les ventes extérieures de l'Union s'est établie à 5,8% en 2022, en diminution de 0,1 point par rapport au taux enregistré en 2021.** Les proportions des exportations en direction des Etats-Unis et du Canada sont ressorties respectivement à 3,8% et 0,8% en 2022 contre 4,2% et 0,7% en 2021. Les exportations de l'Union à destination du continent américain sont composées de cacao (59,6%), de caoutchouc (13,9%), de produits chimiques (3,2%) et de coton (2,2%).

---

<sup>3</sup> Les produits de réexportation sont principalement constitués de produits alimentaires, de véhicules d'occasion et de cigarettes.

**L'analyse des parts des exportations par pays fait ressortir la prédominance de la Côte d'Ivoire**, qui représente 42,2% des ventes extérieures de l'Union en 2022 contre 40,5% en 2021, suivi du Sénégal (14,8% contre 14,6%), Burkina (13,2% contre 15,0%), et du Mali (13,1% contre 12,9%). Les parts du Bénin et du Togo ressortent respectivement à 9,2% et 3,7% en 2022 contre respectivement 9,6% et 3,4% en 2021. La part du Niger est restée stable à 3,2% en 2022 et celle de la Guinée-Bissau est passée de 0,8% en 2021 à 0,6% en 2022.

**Tableau 1 : Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA (en %)**

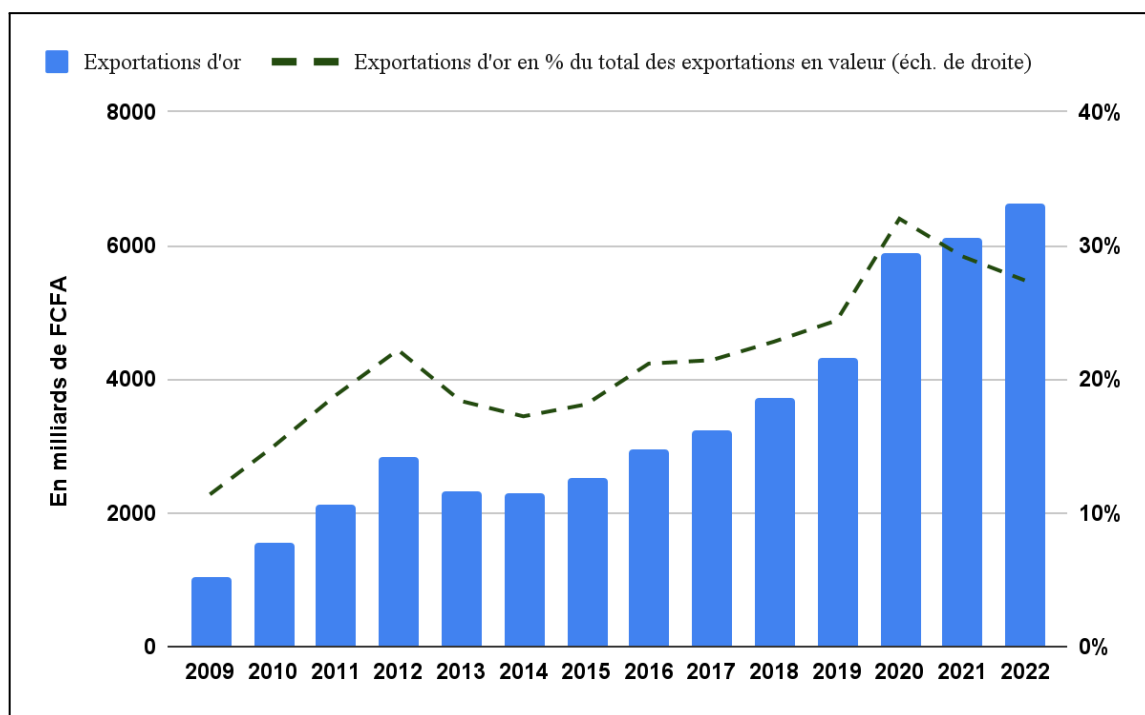
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bénin	5,8	7,7	9,5	7,1	7,5	8,5	11,4	10,1	9,4	9,6	9,2
Burkina	11,4	10,4	10,2	10	12	12,4	13,5	13	15,1	15,0	13,2
Côte d'Ivoire	48,4	46,9	48,1	49,6	46,2	45,5	40,7	41,9	39,3	40,5	42,2
Guinée-Bissau	0,5	0,6	0,6	1,1	1,2	1,3	1,2	0,8	0,7	0,8	0,6
Mali	12	11,2	10,3	11,5	12	11,1	12,2	12,2	15,1	12,9	13,1
Niger	5,8	6,2	5,4	4,6	4,4	4,6	4,1	3,7	3,5	3,2	3,2
Sénégal	10,9	11,1	11	11,8	12,3	12,7	13,2	14,8	13,1	14,6	14,8
Togo	5,2	5,9	4,9	4,3	4,4	3,9	3,7	3,5	3,8	3,4	3,7
<b>Total Export.</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : BCEAO

### Encadré 1 - Poids des exportations d'or dans les échanges extérieurs de l'UEMOA

La production d'or est réalisée dans la plupart des pays de l'UEMOA, notamment au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Sénégal. Des activités marginales sont observées au Bénin, en Guinée-Bissau et au Togo. Avec la forte progression des cours internationaux, en raison de la dynamique de la demande des pays émergents, les exportations du métal jaune ont connu une hausse considérable faisant de cette spéculation la première source de recettes d'exportation de la zone au cours des cinq dernières années.

Graphique 6- Evolution des exportations d'or des pays de l'UEMOA

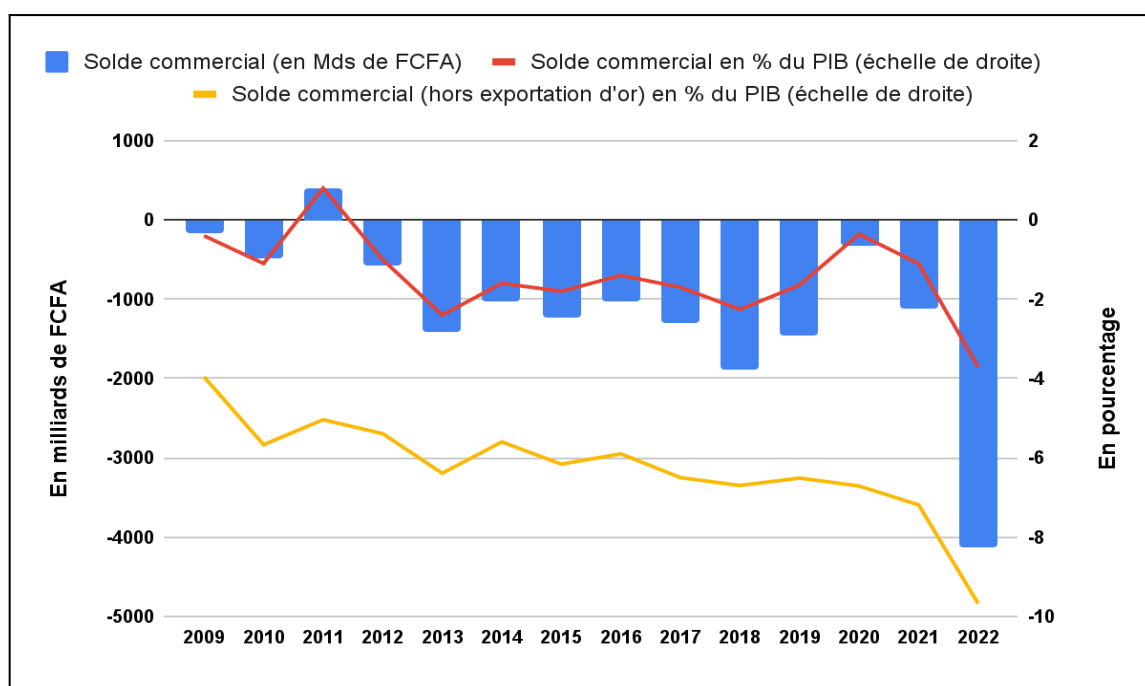


Sources : BCEAO, Statistiques douanières

Depuis 2014, les ventes à l'extérieur de l'or observent une tendance à la hausse en moyenne de 14,5% par an. Ce rythme de progression des exportations est essentiellement imputable aux gains des activités aurifères, avec l'entrée en production de plusieurs mines notamment au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Sénégal. Leur part dans le total des exportations de l'Union a également suivi cette tendance, particulièrement en 2020 où avec la crise sanitaire de la Covid-19, la part des recettes d'exportations du métal jaune s'est située à 32,2%, confirmant ainsi le statut de cette spéculation comme "valeur refuge" notamment en période de crise.

En effet, le cours de l'or a progressé de l'ordre de 24,5% au cours de l'année 2020, dans un contexte marqué par une récession mondiale en raison de la pandémie de Covid-19. De même, les cours de l'or s'étaient envolés à la suite de la crise financière de 2008 et des dettes publiques au sein de la zone Euro.

En 2022, l'or a représenté 27,4% du total des ventes de l'Union à l'extérieur avec une croissance de 8,3% par rapport à 2021. Les recettes d'or constituent une importante source d'atténuation du déficit commercial, avec un effet évalué à près de 5,5 points de pourcentage du PIB de l'Union au cours des cinq dernières années, et un pic à 6,4 points en 2020. En effet, hors recettes d'exportations d'or le déficit commercial serait en moyenne de 7,3% du PIB sur la période 2018-2022. La prise en compte des recettes aurifères sur cette période ramène le déficit de la balance de biens à seulement 1,8% du PIB.

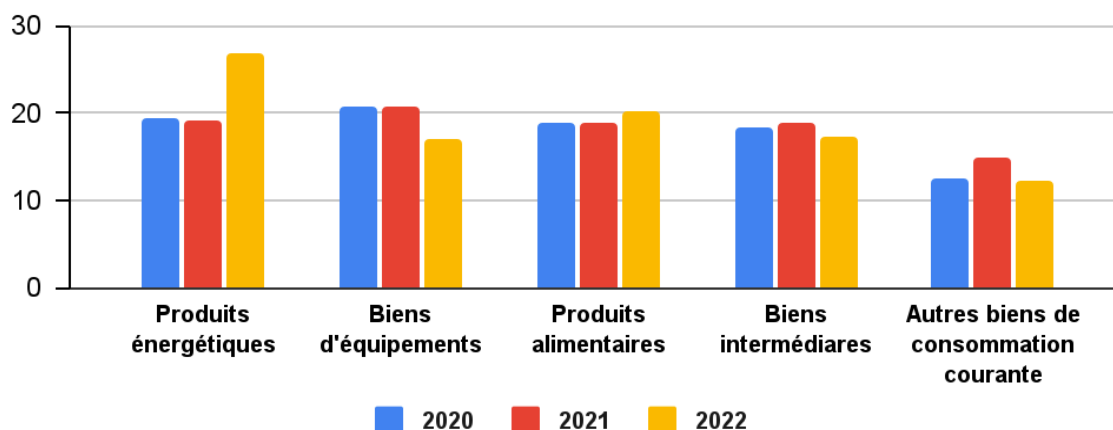
**Graphique 7- Evolution du déficit commercial de l'UEMOA avec et sans recettes exportations d'or**

Sources : BCEAO, Statistiques douanières

**2.1.1.1.2 - Importations de biens**

**Les importations de biens en valeur FOB de l'Union ont progressé par rapport au niveau enregistré en 2021**, en liaison avec l'alourdissement des factures alimentaire et énergétique, conjugué au renchérissement des acquisitions en biens d'équipement et intermédiaires.

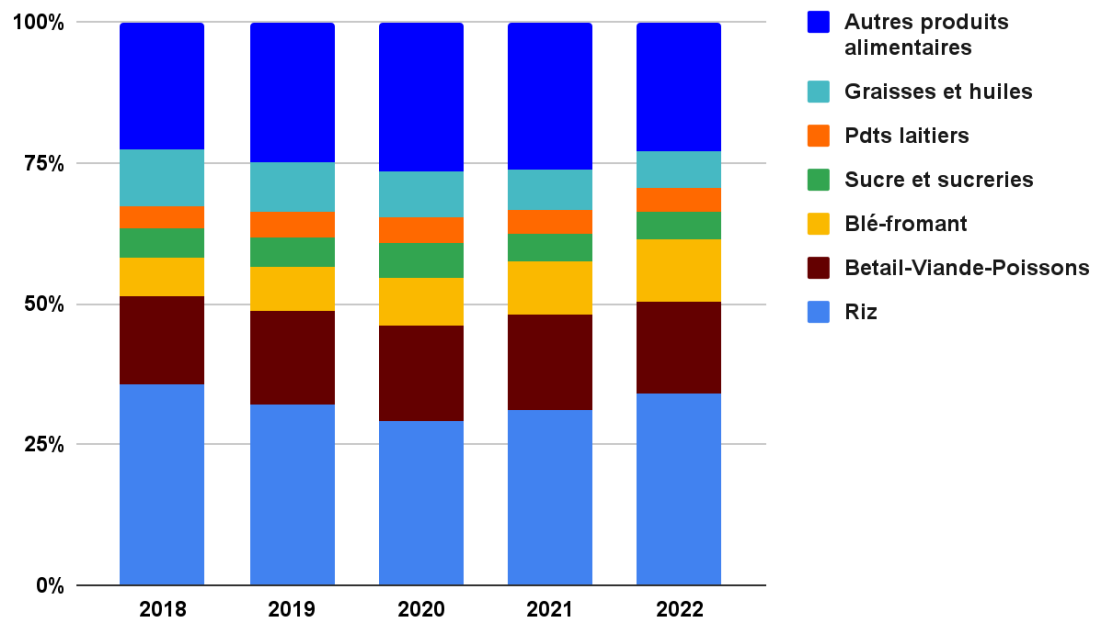
Les importations de biens en valeur FOB de l'Union sont ressorties à 25.775,2 milliards en 2022 contre 19.009,5 milliards en 2021, soit une hausse de 35,6% imputable notamment à l'augmentation des importations de produits pétroliers (+88,7%), des biens de consommation courante (+29,2%), conjugué à l'accroissement des acquisitions en biens d'équipement et intermédiaires (+17,3%).

**Graphique 8: Evolution de la part des principaux produits importés (en %)**

Sources : BCEAO, INS

- Les importations de produits alimentaires et autres biens de consommation courante** ont progressé de 29,2% en 2022 par rapport à leur niveau de 2021. La part relative des achats extérieurs de biens de consommation courante dans le total des achats, est ressortie à 32,3% en 2022 contre 33,8% en 2021. Le niveau élevé des importations de biens de consommation reflète la dépendance relativement forte des Etats de l'UEMOA aux produits de consommation en provenance de l'étranger. Les achats à l'étranger de produits alimentaires ont augmenté de 44,1% par rapport à leur niveau de l'année précédente, en raison essentiellement de la vigueur de la demande intérieure pour ces produits. L'orientation haussière des importations de produits alimentaires est imputable principalement aux achats à l'étranger en blé (+32,0%), riz (+14,5%), de sucre et sucrerie (+4,1%) et de produits de laiterie (+2,6%). Les importations de blé proviennent essentiellement de l'Europe (74,6%) notamment la France (40,8%), la Russie (16,8%) et l'Ukraine (2,1%). Le continent asiatique, avec une part relative de 96,4%, est la principale zone de provenance des importations du riz de l'Union. Celles-ci proviennent en particulier de l'Inde (55,1%) et de la Thaïlande (13,8%). Les produits de laiterie sont fournis principalement par l'Europe (64,5%) et l'Afrique (13,1%). Les importations de sucre proviennent essentiellement du continent américain (57,7%), en particulier du Brésil (50,8%) et de l'Afrique (17,7%), notamment le Nigéria (10,2%).

**Graphique 9 : Evolution de la part des principaux produits alimentaires importés**



Sources : BCEAO, INS

- Les importations de produits pétroliers de l'Union ont progressé de 88,7%** par rapport à leur niveau de 2021 pour ressortir à 9.322,6 milliards en 2022, dans un contexte de flambée des cours du pétrole sur le marché international. Comparés aux acquisitions totales en valeur, les produits énergétiques importés ont représenté 26,8%, en augmentation de 7,6 points de pourcentage par rapport à leur poids en 2021. La facture énergétique occupe le premier rang des importations de biens de l'Union.
- Les importations de biens d'équipement**, composées principalement de machines et appareils mécaniques, de machines et appareils électriques ainsi que de matériels de transport, ont progressé en 2022 (+10,5%) pour s'établir à 5.879,4 milliards contre 5.322,8 milliards en 2021. Les achats de biens d'équipement occupent le quatrième rang des acquisitions de biens de l'Union, avec une part estimée à 16,9% contre 20,7% un an auparavant. Les biens d'équipement proviennent principalement du continent asiatique (50,6%) notamment de la Chine (29,2%). L'importance des achats extérieurs effectués en

Chine reflète les efforts de ce pays en matière de développement technologique et d'élargissement de son tissu industriel. La part des acquisitions de biens d'équipement effectuées en Europe s'est fixée à 35,5%, notamment des pays de la zone euro (32,0%). Le poids des acquisitions de biens d'équipement en provenance du continent américain s'est, pour sa part, établi à 7,4% dont 5,0% représentent celui des importations venant des Etats-Unis.

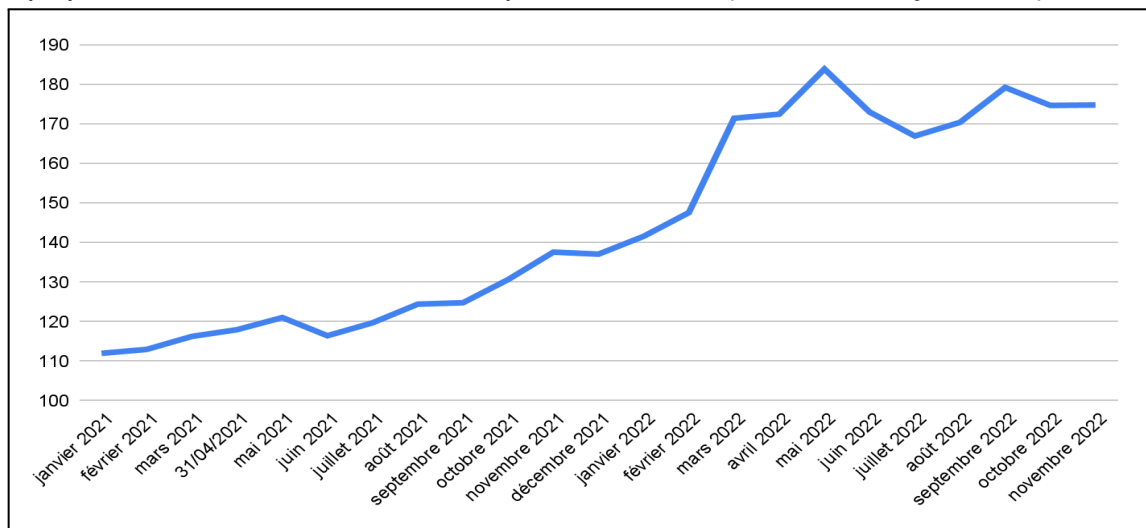
- **Les achats de biens intermédiaires**, composés en grande partie de matériaux de construction et de produits chimiques, se sont accrus de 24,7% en 2022 pour s'établir à 6.067,5 milliards contre 4.864,1 milliards en 2021, en lien avec la poursuite des travaux relatifs aux projets pétroliers et gaziers dans l'Union. Leur part dans les acquisitions totales est estimée à 17,4% au cours de la période sous revue contre 18,9% en 2021. Les achats à l'extérieur de biens intermédiaires occupent le quatrième rang des achats à l'extérieur de l'Union et sont effectués essentiellement en Asie (43,7%) notamment en Chine (27,5%), en Europe (34,2%) et en Afrique (16,5%).

## Encadré 2 - Hausse des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers

### Hausse des cours mondiaux des produits alimentaires importés

L'indice des prix des principaux produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA a augmenté de 35,7% au cours de l'année 2022, après une progression de 10,3% un an plus tôt.

Graphique 10 : Evolution des cours mondiaux des produits alimentaires (indice base 100= janvier 2017)



Sources : BCEAO, FAO.

Les principaux produits importés à l'origine de la progression des prix enregistrée au cours de l'année 2022 sont notamment l'huile, le riz, le blé et le lait.

Les cours mondiaux de l'huile ont connu une hausse de 26,8% en 2022, après celle de 72,2% un an plus tôt, en lien avec le recul de la production dans les principaux pays producteurs, dû à des précipitations trop abondantes. Ces évolutions ont été répercutées sur les prix domestiques de l'huile dans les pays de l'Union (+17,2%), notamment au Togo (+42,3%), en Guinée-Bissau (+23,3%), au Mali (+21,2%), au Burkina (+20,8%), au Niger (+17,7%), au Sénégal (+16,9%), en Côte d'Ivoire (+15,5%) et au Bénin (+3,0%).

Les cours du riz ont augmenté de 39,1%, en raison de la contraction de l'offre mondiale expliquée par des conditions climatiques défavorables et des mesures de limitation de l'offre en Inde (2ème producteur mondial).

Pour ce qui concerne le blé, les cours sur le marché international se sont accrus de 44,4% en 2022, après une hausse de 23,5% en 2021. Cette progression des prix du blé est due aux fortes

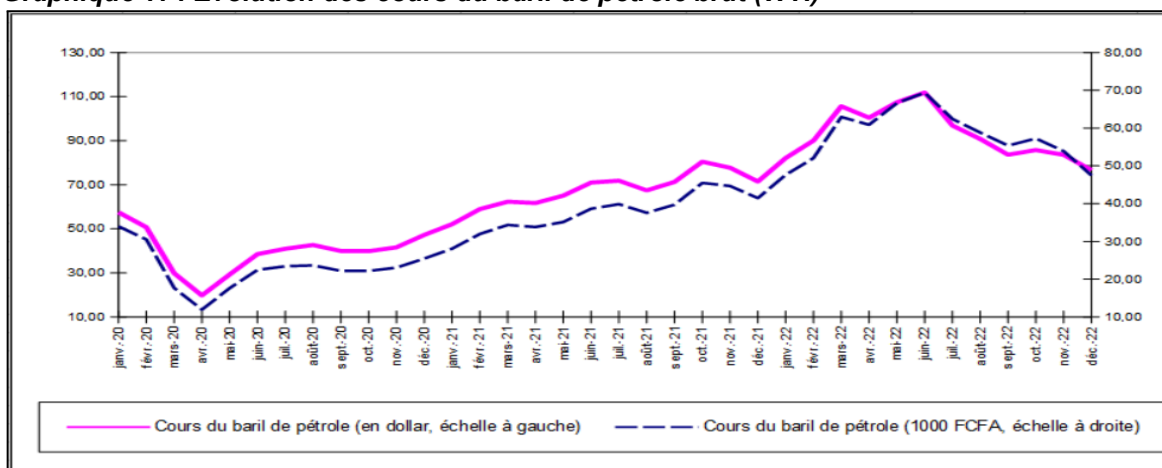
tensions sur la demande et au resserrement des disponibilités, en particulier chez les principaux exportateurs de cette denrée. Les répercussions de ces évolutions sur les prix domestiques ont été notées dans la plupart des pays en 2022. En particulier, le prix de la baguette de pain a augmenté au Togo (+26,4%), au Niger (+15,7%), au Sénégal (+9,9%) et en Côte d'Ivoire (+7,1%). De même, les cours du lait ont augmenté de 34,0%, en lien avec les contraintes d'offre mondiale, expliquées par la sécheresse, qui réduit le volume de l'alimentation animale. Cette tension sur les produits laitiers s'est ressentie sur le prix du lait dans l'Union qui s'est accru de 4,9% au cours de l'année 2022, en particulier au Togo (+11,6%) et en Côte d'Ivoire (8,2%).

### Hausse des cours du pétrole brut

Les cours mondiaux du pétrole se sont inscrits en hausse en 2022, en lien d'une part avec la reprise de l'activité économique un an après la crise sanitaire, et d'autre part du fait des contraintes de production et d'approvisionnement exacerbées par la persistance de la crise russo-ukrainienne<sup>4</sup>.

Les cours du pétrole brut (WTI) se sont inscrits en hausse de 37,4% passant en moyenne de 67,6 dollars US en 2021 à 92,9 dollars US en 2022.

**Graphique 11 : Evolution des cours du baril de pétrole brut (WTI)**



Sources : BCEAO, Reuters.

En moyenne, sur l'ensemble de l'année 2022, les cours du baril de pétrole brut (WTI), exprimés en FCFA, sont ressortis en hausse de 54,1%. Cette progression des cours mondiaux a été répercutée sur les prix domestique des produits pétroliers. La hausse des prix à la pompe de l'essence sur un an a atteint 38,6% au Togo, 26,0% en Côte d'Ivoire, 25,0% au Bénin, 22,3% au Mali, 22,0% au Burkina, 15,6% en Guinée-Bissau et 14,8% au Sénégal, à fin décembre 2022.

Pour le gasoil, la progression des prix se situe à 63,5% au Togo, 36,4% au Mali, 33,3% au Bénin, 24,2% au Niger, 24,2% au Burkina, 14,8% en Guinée-Bissau et 6,5% en Côte d'Ivoire. Cette augmentation des prix des carburants a eu des répercussions sur les tarifs des services de transport dans les pays de l'Union qui se sont accrus de 3,8% en 2022.

**L'origine géographique des importations de l'Union révèle que l'Europe** est passée au second rang des fournisseurs de l'Union derrière l'Asie avec une part estimée à 37,0% en 2022, contre 39,3% en 2021, soit une baisse de 2,3 points de pourcentage. Les achats de l'Union sur ce continent sont effectués notamment dans les pays de la Zone euro (26,1%), principalement la France qui concentre environ 9,7% du total des importations de la Zone. Les achats extérieurs effectués auprès de l'Europe au cours de l'année 2022 sont composés pour l'essentiel de produits pétroliers raffinés (26,3%), de biens d'équipement (21,5%), de biens intermédiaires (15,5%) ainsi que de produits alimentaires (13,2%), notamment les céréales (4,4%).

<sup>4</sup> La part combinée des belligérants dans les exportations mondiales étant significative. La production russe représente environ la moitié de l'offre mondiale du pétrole.

**La part des achats à l'extérieur de l'Union en provenance du continent asiatique** s'est établie à 37,5% en 2022, en augmentation de 0,3 point par rapport au poids enregistré en 2020. Les approvisionnements de l'Union en provenance de ce continent proviennent essentiellement de la Chine (15,6%) qui est devenue depuis 2016, le premier fournisseur des pays de l'Union.

**La part des importations de l'Union en provenance du continent africain** est ressortie à 15,2% en 2022 contre 14,2% un an auparavant, soit une progression de 1,0 point de pourcentage. Le Nigeria demeure le premier fournisseur africain de l'Union avec une part de 7,2% du total des importations de la zone. La part des importations de l'Union en provenance des autres pays africains s'est établie à 5,4% en 2022 contre 5,9% en 2021.

**En ce qui concerne les autres pays de la CEDEAO**, leur poids dans les importations totales s'est replié en 2022, s'établissant à 9,8% contre 8,2% en 2021. Les marchandises achetées à partir des autres pays de cette zone portent notamment sur les produits énergétiques (69,7%), les biens intermédiaires (12,2%) et les produits alimentaires (5,6%). La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les premières destinations des produits en provenance des autres pays de la CEDEAO en 2022. Les principaux pays fournisseurs sont le Nigeria et le Ghana, avec des parts respectives estimées à 77,0% et 14,4% en 2022 contre 80,8% et 11,6% en 2021. Les achats extérieurs des pays de l'Union en provenance de ces deux pays sont composés essentiellement de produits énergétiques, de produits chimiques et d'appareils électriques

**Les acquisitions de biens en provenance du continent américain** ont progressé de 0,3 point de pourcentage en 2022 par rapport à 2021. En effet, la part des achats extérieurs de l'Union effectués en Amérique est ressortie à 8,6% en 2022 contre 8,3% un an auparavant. Les importations en provenance de ce continent sont composées principalement de produits alimentaires (31,5%) notamment les céréales (12,5%) et le sucre en provenance du Brésil (6,1%), de biens d'équipement et intermédiaires ainsi que de produits pétroliers raffinés.

L'analyse des parts dans les importations fait ressortir une prédominance de la Côte d'Ivoire, qui concentre 34,1% des achats à l'extérieur de l'Union en 2022, contre 31,3% en 2021, suivi du Sénégal (20,9% contre 21,0%), du Mali (12,0% contre 13,6%) et du Burkina (10,7% contre 10,1%).

**Tableau 2 : Parts des importations par pays membres de l'UEMOA**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Bénin	7,4	8,8	11,2	8,5	9,7	10,6	11,5	10,4	9,4	9,7	9,3
Burkina	11,3	12,8	10,5	10,2	11,3	11,8	11,5	11,2	11,8	10,1	10,7
Côte d'Ivoire	34,4	31,4	31,3	33,3	30,9	30	29,3	29,1	29,4	31,3	34,1
Guinée-Bissau	0,7	0,6	0,8	0,8	0,9	1,1	0,9	1	1,0	0,9	0,9
Mali	11,1	11,2	11,5	12,6	13,7	13	12,4	13,5	13,5	13,6	12,0
Niger	7,5	7,5	8,1	8,2	7,3	7,5	7,6	7,7	8,2	7,7	7
Sénégal	20,1	19,6	19,2	18,7	18,4	20,4	21,3	21,6	20,7	21,0	20,9
Togo	7,5	8,1	7,4	7,7	7,7	5,7	5,6	5,5	6	5,8	5,2
<b>TOTAL UEMOA</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

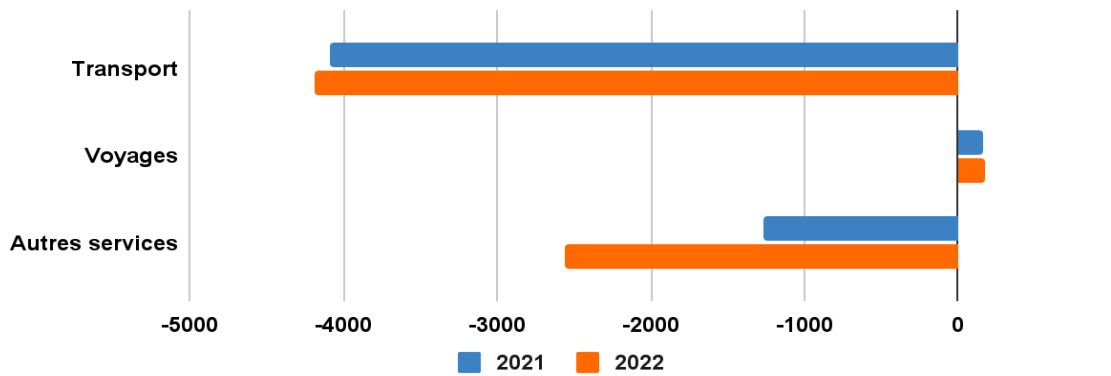
Source : BCEAO

### 2.1.1.2 - Balance des services

**Le déficit du compte des services s'est détérioré en raison de la hausse de la facture du fret, subséquente à la dynamique des importations et de la poursuite des grands projets d'investissement dans l'Union.**

Le solde structurellement déficitaire de la balance des services de l'Union s'est creusé pour ressortir à 6.565,2 milliards en 2022 contre 5.338,4 milliards en 2021, soit une hausse de 23,0%. Cette évolution s'explique notamment par la hausse de la facture du fret (+37,5%) en lien avec la dynamique des importations, atténuée par l'augmentation des recettes touristiques (+40,3%), qui poursuivent leur croissance vers leur niveau d'avant la crise sanitaire de la Covid-19. En outre, la hausse des importations des services d'ingénierie, du fait de la poursuite des grands projets d'investissement dans l'Union, ont contribué à l'aggravation du déficit des services.



**Graphique 12 : Evolution de la structure des services nets (en milliards de FCFA)**

Source : BCEAO

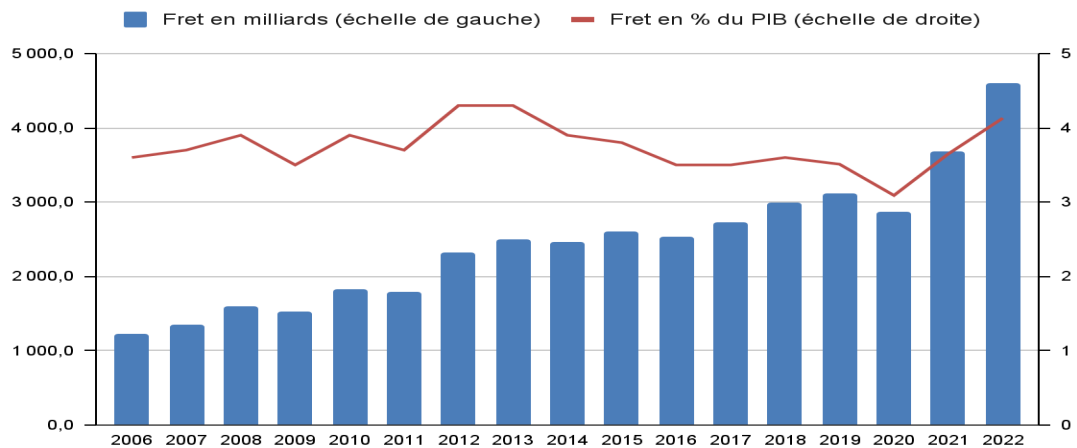
Les principales recettes au titre des services proviennent du tourisme et des services fournis aux représentations diplomatiques ou ambassades. Quant aux dépenses de services, elles sont constituées, pour l'essentiel, des frets, d'assurance et des autres services aux entreprises.

Le solde déficitaire des services de transport est ressorti à 4.184,4 milliards en 2022 contre 4.092,1 milliards une année plus tôt, soit une hausse de 2,3%, en liaison essentiellement avec l'accroissement des dépenses liées au fret (+23,2%).

### Encadré 3 - Dynamique du fret dans les pays de l'UEMOA

La reprise de l'économie mondiale, suite au choc provoqué par la pandémie de la COVID-19, s'est heurtée depuis le début de l'année 2021 à une perturbation des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale liées notamment : (i) aux effets des mesures de restriction liées à la pandémie de la COVID-19 sur l'offre, (ii) à la pénurie de conteneurs maritimes et de chauffeurs, (iii) à la crise des semi-conducteurs et (iv) à la saturation des capacités de stockage. Ces facteurs de perturbation des chaînes d'approvisionnement sont intervenus dans un contexte de forte hausse de la demande.

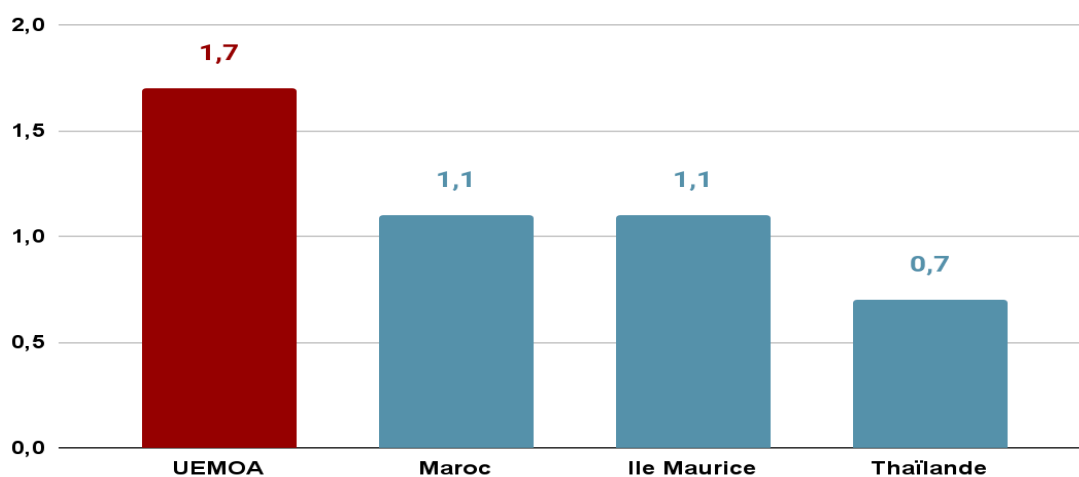
Dans l'UEMOA, cette perturbation des chaînes d'approvisionnement s'est traduite notamment par une augmentation des coûts du fret. En effet, la facture du fret a représenté 4,1% du PIB de l'Union en 2022 contre 3,7% du PIB en 2021. Celle-ci représente en effet la principale source du déficit structurel de la balance des services (4,7% du PIB entre 2021-2022) et du déficit courant (5,1% du PIB entre 2012-2022).

**Graphique 13 - Evolution de la facture du fret dans l'Union (en milliards de FCFA)**

Sources : BCEAO, Statistiques douanières

Ce coût élevé du fret dans les pays de l'UEMOA résulte de la faiblesse des capacités d'offre des services du fret et autres services auxiliaires. A titre illustratif, pour décharger 10 navires, il faut un temps médian de 17 jours dans l'UEMOA, contre 11 jours au Maroc et en Ile Maurice et 7 jours en Thaïlande.

Graphique 14 - Temps médians de déchargement d'un navire dans l'UEMOA et dans les pays de Benchmark



Sources : BCEAO, Statistiques douanières

Cela s'est traduit par des recettes d'à peine 0,3% du PIB, contre une moyenne de 3,4% du PIB pour les dépenses relatives, traduisant des manques à gagner importants sur l'acheminement des marchandises exportées par les pays de l'Union (produits miniers et agricoles notamment).

Le solde de la rubrique « Voyages », retraçant les recettes nettes du tourisme s'est accru de 19,3 milliards en 2022 pour s'établir à 178,6 milliards contre 159,3 milliards en 2021. Cette situation reflète notamment le dynamisme de l'activité touristique de l'Union qui poursuit son redressement après la crise sanitaire de la Covid-19.

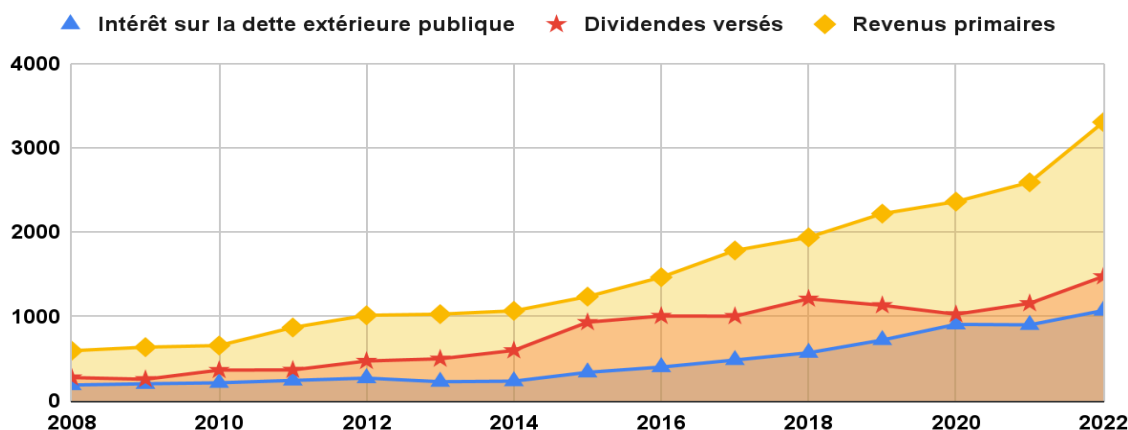
Le déficit des autres services est ressorti à 2.559,5 milliards en 2022 contre 1.261,5 milliards enregistrés un an plus tôt. Cette évolution s'explique par l'augmentation des dépenses au titre des services spécialisés sollicités auprès des non-résidents par les entreprises des secteurs des industries extractives et des B.T.P., en lien avec la consolidation de l'activité économique dans l'Union après la crise sanitaire de la Covid-19.

### 2.1.2 - Revenu primaire

**Le revenu primaire représente les flux financiers qui reviennent aux unités institutionnelles, en contrepartie de leur contribution à la production ou à la suite de la fourniture d'actifs financiers et de la location de ressources naturelles à d'autres unités institutionnelles.**

Le solde déficitaire du compte du revenu primaire est ressorti à 3.303,9 milliards en 2022, contre 2.873,3 milliards une année plus tôt. Cette évolution s'explique essentiellement par l'accroissement des paiements d'intérêts au titre de la dette publique, conjugué à la hausse des versements de dividendes auprès des investisseurs.

Graphique 15 : Evolution du revenu primaire et des dividendes versés ( en milliards de FCFA)



Source : BCEAO

Les intérêts versés sur la dette extérieure se sont établis à 1.071,0 milliards en 2022, après 901,3 milliards en 2021. Le rapport des paiements d'intérêt de la dette extérieure sur les sorties nettes des revenus primaires ressort à 32,4% contre 31,4% en 2021, soit une hausse de 1 point de pourcentage. Cette tendance s'explique essentiellement par le niveau soutenu du service de la dette des Etats de l'Union, reflétant le recours des pays à des emprunts extérieurs pour financer les projets d'investissement public.

La rémunération des salariés, qui englobe notamment les salaires versés aux travailleurs saisonniers à l'étranger et au personnel local des entités extra-territoriales (Ambassades et Organismes internationaux) est ressortie excédentaire de 553,4 milliards en 2022 contre 465,7 milliards en 2021, soit une hausse de 18,8%.

### 2.1.3 - Revenu secondaire

**Le compte du revenu secondaire présente les transferts courants entre résidents et non-résidents. Le solde excédentaire du compte de revenu secondaire s'est accru, en lien essentiellement avec l'augmentation des transferts nets en faveur du secteur privé, conjuguée à la hausse des appuis budgétaires reçus par l'Administration Publique.**

Le solde créditeur du compte du revenu secondaire s'est amélioré de 614,0 milliards par rapport à 2021 en se situant à 3.963,6 milliards en 2022, en lien essentiellement avec le dynamisme des appuis budgétaires nets en faveur de l'Administration Publique (+41,5%), conjugué à la hausse des transferts de fonds reçus des travailleurs migrants (+47,7%).

La dynamique du solde excédentaire des transferts en faveur du secteur public s'explique par la hausse des appuis, au titre de la coopération internationale, reçus dans les pays de l'Union. Ces appuis sont ressortis à 621,8 milliards en 2022 contre 499,5 milliards une année plus tôt.

Les transferts nets en faveur du secteur privé se sont établis à 2.873,1 milliards en 2022 contre 2.279,0 milliards en 2021, soit une hausse de 26,1%. Cette évolution s'explique notamment par l'accroissement des autres transferts courants et la bonne tenue des transferts nets de fonds des travailleurs migrants qui sont passés de 2.607,1 milliards en 2021 à 2.993,6 milliards en 2022, soit une augmentation de 14,8%.

#### Encadré 4- Evaluation des transferts de fonds des migrants dans l'UEMOA

La BCEAO procède au suivi des transferts de fonds des travailleurs migrants, dans le cadre de l'élaboration de la balance des paiements. En effet, ces flux entrent dans le cadre de l'évaluation du compte de revenu secondaire<sup>5</sup>. Les données collectées montrent que les transferts de fonds des travailleurs migrants sont en augmentation régulière depuis plusieurs années, à l'exception de 2009, où ils ont chuté de 6,6% en ligne avec la crise financière de 2008 qui a engendré la récession économique dans les pays développés et les pertes d'emplois qui s'en sont suivies.

Ces fonds sont estimés sur la base des transferts bancaires et des flux recensés auprès des sociétés de transfert rapide d'argent. Toutefois, compte tenu de l'origine et de la nature de ces transactions, des proportions plus ou moins importantes, selon les pays, échappent à ces circuits formels. Pour pallier ces insuffisances, la BCEAO a organisé des enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs migrants auprès des ménages dans les 8 pays membres de l'Union entre 2011 et 2012.

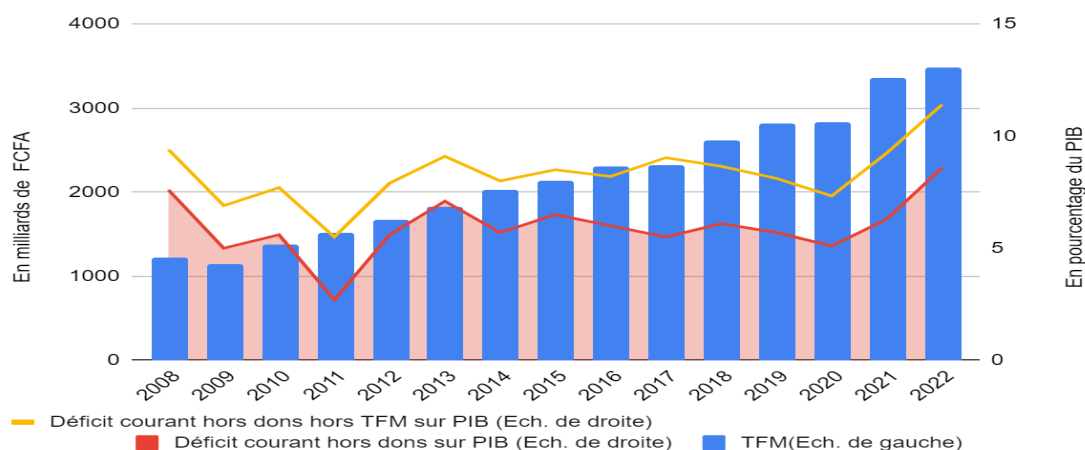
L'objectif était de collecter des informations pouvant permettre d'améliorer la connaissance des flux des transferts de fonds des travailleurs migrants, en vue d'une meilleure prise en compte de ces flux dans le cadre de l'élaboration des statistiques de la balance des paiements et la formulation des politiques économiques des pays membres de l'UEMOA. Il ressort de ces enquêtes qu'en moyenne, plus de 17% des transferts de fonds des migrants reçus dans les pays de l'UEMOA transitent par des circuits informels, à travers notamment le système dit fax, les voyageurs et autres.

En plus des améliorations de l'évaluation globale des flux consécutives à la réalisation des enquêtes, des autres cadres de mesure de ces transferts ont été définis dans le cadre du suivi des échanges intra-communautaires. En effet, les travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA permettent chaque année d'établir une matrice des flux des envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux.

Les envois de fonds des travailleurs migrants constituent une source importante de financement extérieur des économies de l'Union, en termes notamment de lissage de la consommation des ménages. En effet, les enquêtes menées dans les pays de l'UEMOA révèlent que plus de la moitié des envois reçus est consacrée à des dépenses de consommation. En effet, selon les résultats des enquêtes, plus de la moitié des fonds reçus sont affectés aux dépenses de consommation (54,6%), suivie des investissements immobiliers (15,8%), des autres investissements (5,5%), ainsi que des dépenses d'éducation (6,4%) et de santé (3,4%). Les événements familiaux et religieux mobilisent 8,7% des réceptions de fonds des travailleurs migrants.

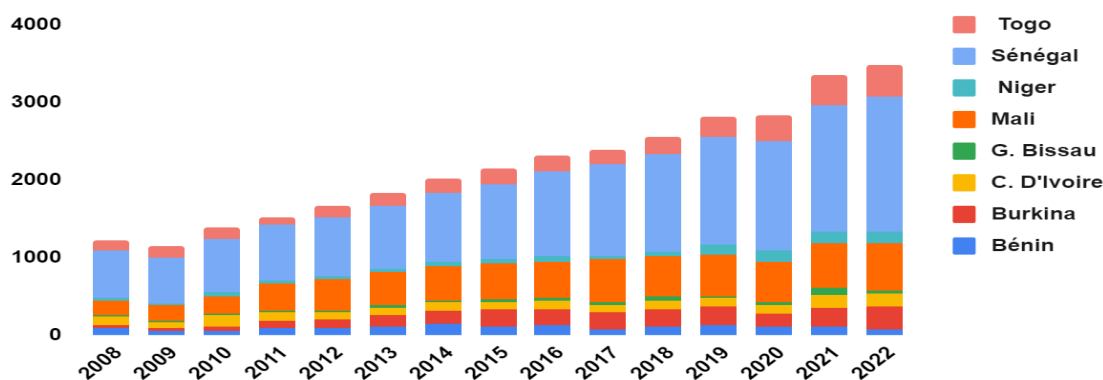
Par ailleurs, avec un niveau annuel moyen d'environ 4% du PIB au cours des dix dernières années, ces flux financiers contribuent également à l'atténuation du déficit des transactions courantes comme le montre le graphique ci-après.

<sup>5</sup> Ce poste de la balance des paiements recense les aides budgétaires, les aides alimentaires en nature et en espèces, les transferts de fonds des travailleurs migrants, les transferts courants reçus par les ONG, etc.

**Graphique 16 : Evolution des transferts de fonds des migrants (TFM) et du déficit courant**

Source : BCEAO

Le Sénégal a reçu, en moyenne, près de la moitié des flux communautaires de transferts de fonds des migrants sur la période 2011-2022. Le Sénégal (46,8%) est suivi du Mali (21,2%), du Togo (9,6%) et du Burkina (8,1%). L'importance de la population de migrants ressortissants de ces pays explique notamment leurs premières positions dans l'Union.

**Graphique 17 : Evolution des transferts de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA (en milliards de FCFA)**

Source : BCEAO

Les ressources proviennent en majorité de l'Europe (65,4%), principalement de la zone euro (56,8%)<sup>6</sup>. Le continent africain constitue la deuxième source des transferts de fonds des migrants pour les pays de l'Union, avec 20,3% de l'ensemble des flux reçus, dont 7,4% de transferts intra-communautaires et 6,1% en provenance de la zone CEMAC.

## 2.2- Compte de capital

**Le compte de capital retrace les flux relatifs aux remises de dettes, aux dons-projets destinés au financement des investissements et aux acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (terres, ressources du sous-sol, brevets, licences d'exploitation, droits d'auteurs, marques commerciales, etc.).**

<sup>6</sup> La France et l'Italie fournissent respectivement 26,3% et 24,1%, soit environ la moitié des fonds reçus.

L'excédent du compte de capital est ressorti à 1.373,2 milliards, en baisse de 7,4% par rapport à 2021, en raison essentiellement d'une baisse des dons-projets reçus par les Etats membres de l'UEMOA

### **2.2.1 - Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits**

---

Le déficit du solde des transactions au titre des acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits, traditionnellement faible, est ressorti à 9,4 milliards en 2022.

### **2.2.2 - Transferts en capital**

---

Les transferts en capital ont diminué de 7,3% d'une année à l'autre, passant de 1.492,1 milliards en 2021 à 1.382,5 milliards en 2022, en liaison principalement avec la baisse des dons-projets (-14,2%) reçus par les Etats membres de l'UEMOA.

Les dons-projets reçus proviennent notamment du Fonds Européen de Développement, de l'Agence Française de Développement, du Fonds Africain de Développement, de la Banque Mondiale, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Banque Islamique de Développement, du Danemark, de la Chine, de la Coopération Suisse, de la Belgique et de divers autres partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ces appuis financiers sont essentiellement destinés aux secteurs de l'agriculture, des infrastructures, des télécommunications et de la sécurité. Ils sont passés de 1.122,8 milliards en 2021 à 963,2 milliards en 2022.

Les transferts en faveur des autres secteurs, notamment les ONG et les ménages, ont progressé pour ressortir à 410,1 milliards en 2022 contre 360,4 milliards une année plus tôt. Les appuis à ces Organisations sont essentiellement orientés vers les activités de lutte contre la pauvreté ainsi que la construction d'infrastructures d'éducation dans certains pays de l'Union.

Le besoin de financement appréhendé par le cumul des soldes des transactions courantes et de capital est ressorti à 9.672,9 milliards en 2022, contre 4.490,8 milliards en 2021, soit une hausse de 115,4%. Il n'a été couvert qu'à hauteur de 65,6%, par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, évaluées à 6.864,9 milliards en 2022, contre 5.317,5 milliards en 2021.

## **2.3 - Compte financier**

---

***Le compte financier, présenté selon l'optique analytique, englobe les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets de passifs vis-à-vis des non-résidents. Il retrace les comportements d'investissement et de financement des résidents. Ce compte décrit comment le besoin (capacité) de financement de l'économie a été couvert (utilisé).***

***Il est composé des investissements directs, des investissements de portefeuille, des dérivés financiers et des autres investissements.***

Les transactions du compte financier en 2022 se sont traduites par une hausse des engagements au titre des investissements directs étrangers et des « autres investissements » atténuée par une forte baisse des investissements de portefeuille, en lien avec l'absence d'émission d'eurobond par les pays membres de l'Union.

### **2.3.1 - Investissements directs**

---

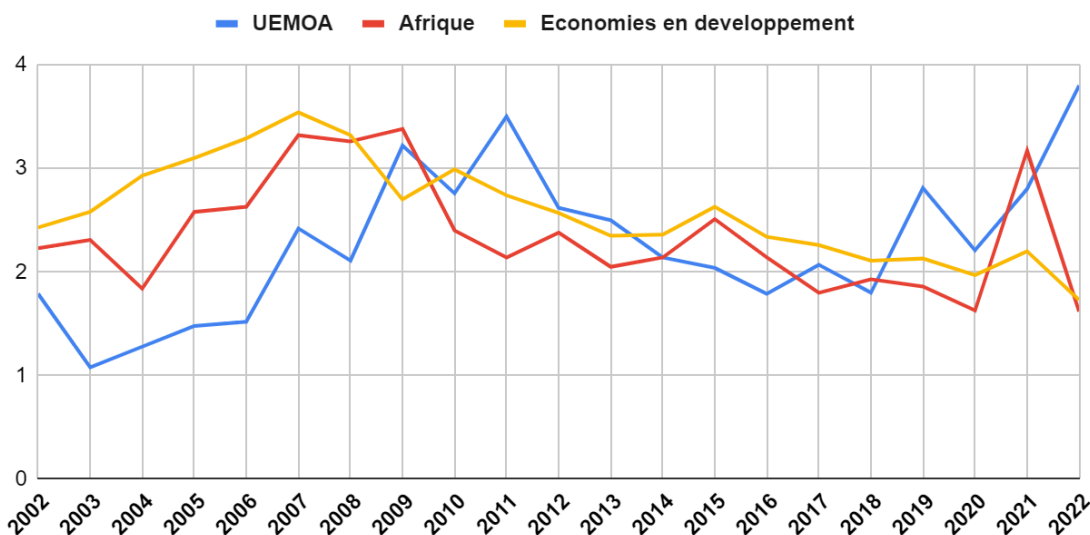
***Les investissements directs sont constitués de nouvelles prises de participation dans le capital des sociétés résidentes, des bénéfiques réinvestis ainsi que des dettes et créances entre entreprises apparentées.***

Les flux nets d'IDE se sont établis à 4.238,2 milliards en 2022, contre 2.773,8 milliards un an plus tôt, soit une augmentation de 52,8%, subséquent notamment à la poursuite des grands projets en cours d'exécution dans l'Union. Cette évolution traduit principalement la hausse des entrées nettes au titre d'instruments de dette (+939,0 milliards), conjuguée avec l'augmentation des entrées nettes

sous forme de titres de participation (+525,4 milliards).

Rapportés au PIB, les flux nets d'investissements directs étrangers en direction des pays de l'UEMOA sont ressortis à 3,8% en 2022, en progression de 1 point de pourcentage par rapport à 2021, contre des moyennes de 1,6% et 1,7% enregistrées en 2022 respectivement pour le continent africain et pour l'ensemble des pays en développement.

**Graphique 18 : Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement (en % du PIB)**



Source : BCEAO à partir des données de la CNUCED

L'encours des IDE reçus dans l'Union à fin 2022 est constitué de 61,4% de titres de participation et de 38,6% d'instruments de dettes. Une grande partie de ce stock de capitaux est destinée au secteur des industries extractives (36,8%), suivi de celui de l'intermédiation financière, des assurances et retraite (22,8%), des industries manufacturières (12,6%), du commerce (7,4%) et de la communication (4,8%).

Les capitaux d'investissement direct proviennent essentiellement de la France (19,9%), du Canada (10,9%), des Pays-Bas (3,7%), de l'Afrique du Sud (3,4%), des Îles Vierges Britanniques (3,2%), de la Chine (2,9%), du Royaume-Uni (2,7%), de l'Australie (2,4%) et de la Turquie (1,9%).

Les pays européens non membres de la Zone euro, sont présents, essentiellement dans les activités d'exploration et d'exploitation aurifères. Il s'agit principalement de groupes originaires du Danemark, du Royaume-Uni et de la Suisse. Le Sénégal (48,1%), la Côte d'Ivoire (20,3%), le Mali (13,7%) et le Niger (9,2%) ont capté plus de 80% des flux bruts d'IDE reçus par l'Union.

### 2.3.2 - Investissements de portefeuille

**Les principales opérations composant les investissements de portefeuille concernent les transactions sur titres de participation, représentant moins de 10,0% du capital social de la société concernée et celles relatives aux titres de créances à court et à long termes, notamment les bons de trésor, les obligations, les billets de trésorerie, etc.**

**Les transactions au titre des investissements de portefeuille se sont traduites par des entrées nettes de 33,2 milliards en 2022, contre des entrées nettes de 1.688,2 milliards en 2021, en lien avec l'absence d'émission d'euro-obligations sur les marchés financiers internationaux contre un montant brut cumulé de 2.539,3 milliards mobilisé en 2021.**

---

### 2.3.3 - Dérivés financiers

---

Un dérivé financier, aussi appelé contrat dérivé, est un instrument financier dont le prix dépend de la valeur d'un ou de plusieurs actifs sous-jacents (matières premières, devises, actions, obligations, etc.). Les transactions sur les dérivés financiers se sont soldées par des sorties de 5,7 milliards en 2022.

### 2.3.4 - Autres investissements

---

Les autres investissements portent principalement sur les crédits commerciaux, les numéraires et dépôts, les prêts autres que ceux relevant des IDE et des investissements de portefeuille, particulièrement les opérations liées à l'endettement public et les autres comptes à payer et/ou à recevoir.

Les entrées nettes de capitaux au titre des « autres investissements » sont passées de 988,2 milliards en 2021 à 2.599,2 milliards en 2022, soit une hausse de 163,0%. Cette évolution traduit pour l'essentiel la progression des tirages publics nets, qui sont ressortis à 3.242,3 milliards en 2022 contre 1.634,9 milliards en 2021 (+98,3%).

Dans ces conditions, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire à 3.343,1 milliards en 2022, après un excédent de 475,7 milliards en 2021.

## III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

---

*La position extérieure globale (PEG) fournit la valeur et la composition du stock des créances d'une économie sur le reste du monde, ainsi que la valeur et la composition du stock de ses engagements envers le reste du monde.*

*Les variations des postes de la position extérieure globale entre l'année (n) et (n+1) sont expliquées par les flux de transactions enregistrées au cours de l'année (n) aux rubriques correspondantes du compte financier de la balance des paiements et par les « autres flux », relatifs notamment aux réévaluations et reclassements d'actifs. Ces flux concernent notamment des variations dues aux prix, celles liées aux taux de change, à la monétisation/démonétisation de l'or, ainsi qu'aux reclassements d'investissements de portefeuille en investissements directs.*

### 3.1 - Evolution de la Position Extérieure Globale Nette (PEGN)

---

La position extérieure globale nette de l'Union est ressortie débitrice à -54.646,7 milliards (-49,1% du PIB) à fin décembre 2022, contre -47.406,6 milliards (-47,1% du PIB) à fin décembre 2021, soit une aggravation de 7.240,1 milliards (6,5% du PIB). Les engagements publics sont à l'origine de cette détérioration, avec l'encours de la dette publique extérieure, rapporté au PIB, qui est passé de 34,1% en 2021 à 35,7% en 2022.

Les créances se sont établies à 37.254,0 milliards à fin 2022 (33,5% du PIB), en baisse de 1.644,0 milliards, soit une diminution de 4,2% (ou 1,5% du PIB) par rapport aux réalisations de 2021.

Quant au stock d'engagements, il s'est établi à 91.900,7 milliards à fin 2022 (82,6% du PIB), en hausse de 5.596,1 milliards, soit un accroissement de 15,3% (3,5% du PIB) par rapport aux réalisations notées l'année précédente. L'accroissement des engagements nets résulte principalement de hausse des investissements directs étrangers reçus de l'étranger.



Tableau 3 : Position extérieure globale nette (en millions de FCFA)

	Poste	Début de période	Autres flux	Fin de période
<b>A</b>	<b>Stock d'actifs financiers</b>	<b>38 898 003,2</b>	<b>299 442,3</b>	<b>37 254 025,7</b>
1	Investissements directs	4 048 676,5	110 265,0	4 714 562,7
2	Investissements de portefeuille	2 014 336,9	19 532,0	2 292 046,6
3	Dérivés financiers	88 053,0	0,0	96 397,2
4	Autres	32 746 936,8	169 645,3	30 151 019,2
<b>B</b>	<b>Stocks de passifs financiers</b>	<b>86 304 567,1</b>	<b>245 369,4</b>	<b>91 900 708,9</b>
1	Investissements directs	35 761 782,8	70 953,0	40 626 560,9
2	Investissements de portefeuille	10 298 773,3	23 799,0	10 582 716,6
3	Dérivés financiers	742,0	0,0	4 474,2
4	Autres	40 243 269,0	150 617,4	40 686 957,2
<b>C</b>	<b>Position extérieure globale nette (A) - (B)</b>	<b>-47 406 563,9</b>	<b>54 072,9</b>	<b>-54 646 683,2</b>

Source : BCEAO

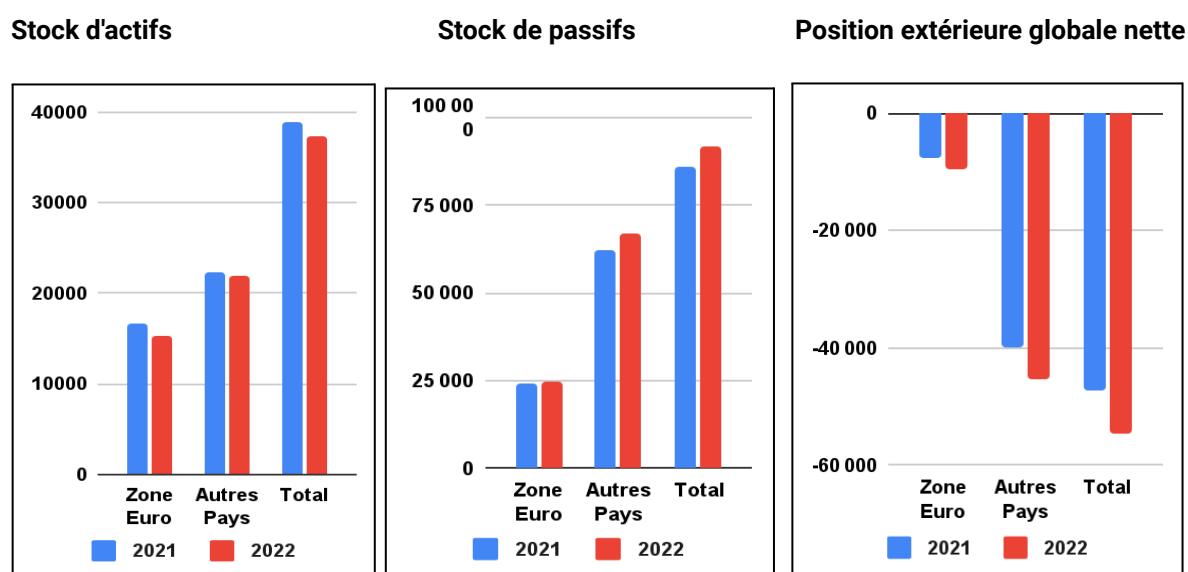
### 3.2 - Ventilation géographique du stock d'engagements extérieurs des pays de l'UEMOA

L'analyse de la structure géographique de la position extérieure globale nette de l'UEMOA à fin 2022 fait ressortir une situation débitrice aussi bien avec la Zone euro (-9.380,5 milliards ou -8,4% du PIB), son principal partenaire, qu'avec les autres régions du monde (-45.266,2 milliards ou -40,7% du PIB).

Le déficit avec la Zone euro ressort contenu, en raison notamment des créances de l'Union détenues sous forme de dépôts des banques auprès des correspondants étrangers, pour la plupart des résidents de la Zone euro. Avec 18,0% des exportations de l'Union à destination de la zone Euro, les crédits commerciaux accordés par les exportateurs contribuent à la maîtrise du déficit de la PEG avec la Zone euro.

Quant aux engagements vis-à-vis des autres pays (67.266,2 milliards ou 60,4% du PIB), ils sont constitués essentiellement des investissements directs étrangers, des tirages au titre des prêts auprès des institutions multilatérales et bilatérales, des prêts contractés auprès de créanciers privés, des investissements de portefeuille, notamment les emprunts obligataires ainsi que des crédits commerciaux.

Graphique 19: Ventilation géographique de la position extérieure de l'Union



Source : BCEAO

## IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA

**Les transactions intra-communautaires en valeur ont progressé en 2022, en liaison avec la l'expansion de l'activité économique amorcée après la crise sanitaire de la Covid-19.**

Les transactions intra-communautaires sur les biens, les services, les revenus primaire et secondaire, le compte capital, les flux d'investissements directs étrangers, les investissements de portefeuille et les autres investissements ont été caractérisées par un regain de dynamisme en 2022 après la reprise amorcée en 2021.

### 4.1 - Commerce intra-UEMOA de biens

Les transactions commerciales intra-communautaires, évaluées sur la base des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, ont connu une hausse de 28,9% en 2022 pour se situer à 3.949,9 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par la forte progression des prix des produits pétroliers et alimentaires, qui constituent plus de la moitié du commerce inter-régional. Rapportés aux flux commerciaux totaux, les échanges intra-UEMOA se sont situés à 14,5% en 2022, contre 14,2% en 2021.

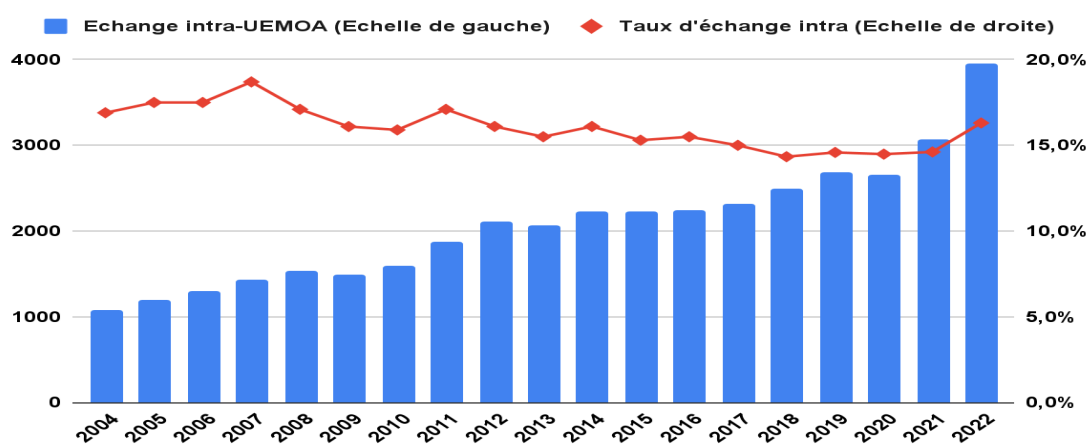
La Côte d'Ivoire et le Sénégal demeurent les principaux fournisseurs intra-régionaux, avec respectivement 43,9% et 25,9% du total des exportations en 2022. L'année précédente, leurs parts respectives étaient de 35,0% et 27,9%. Le Mali et le Burkina continuent également d'occuper les deux premières places d'importateurs intra-communautaires, avec respectivement 51,2% et 18,8% des approvisionnements, contre 43,6% et 19,9% enregistrés un an plus tôt.

Les produits pétroliers continuent d'occuper le premier rang des transactions intra-UEMOA, avec 40,9% du total des échanges commerciaux intra-UEMOA, contre une part de 31,5% en 2021. Les autres produits échangés sont principalement constitués de préparations alimentaires et des produits du cru, de biens intermédiaires tels que les matières plastiques, le ciment ainsi que les huiles et graisses.

Bien que le poids des échanges intra-régionaux rapportés aux échanges totaux de l'UEMOA, évalué à 15,3% soit supérieur à celui de la CEMAC (3%) et du Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (9%), il demeure inférieur à ceux des zones d'intégration économique comme la Communauté de l'Afrique de l'Est (20%).

Rapportés aux flux commerciaux totaux de l'Union, les échanges intra-UEMOA se sont situés à 15,3% en 2022, contre 14,2% en 2021.

**Graphique 20 : Evolution du commerce intra-régional**



Source : BCEAO

Les échanges de produits pétroliers raffinés entre les pays de l'UEMOA sont ressortis à 1.614,5 milliards en 2022, contre 921,3 milliards en 2021, soit une hausse de 75,2%.

**Tableau 4 : Matrice des échanges intra-communautaires des produits pétroliers (en millions de FCFA )**

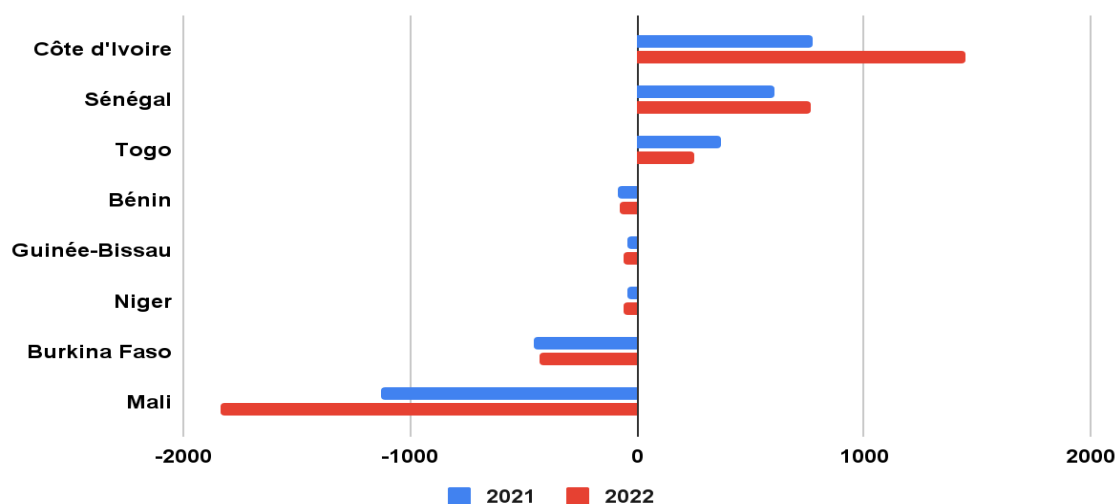
		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		181,4	0,0	0,0	39 023,5	101,5	0,0	0,0	39 306,4
	Burkina	0,1		603,0	0,0	301,5	786,2	42,7	0,0	1 733,6
	Côte d'Ivoire	4 006,0	243 088,5		0,0	735 088,5	4 553,7	1 210,3	5 842,4	993 789,3
	Guinée-Bissau		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Mali	76,3	0,0	4 377,1	0,0		126,4	0,0	0,0	4 579,7
	Niger	0,0	12 411,4	0,0	0,0	48 870,3		0,0	0,0	61 281,7
	Sénégal	0,0	11 772,3	3 462,1	3 798,7	452 525,1	1 512,7	9 613,70	0,0	482 684,5
	Togo	11 748,3	1 921,3	878,6		13 686,4	239,2	2 623,1		31 096,9
	UEMOA	15 830,7	269 374,9	9 320,8	3 798,7	1 289 495,3	7 319,7	13 489,7	5 842,4	1 614 472,3

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

La configuration des échanges intra-communautaires entre les pays de l'Union est restée identique à celle notée les années précédentes. La balance commerciale intra-UEMOA a été excédentaire en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo.

En revanche, elle est restée déficitaire dans les pays enclavés, à savoir le Burkina, le Mali et le Niger. Quant au Bénin et la Guinée-Bissau, dont la situation est également déficitaire, leurs échanges intra-UEMOA sont marqués par la baisse des ventes notamment vers le Mali et le Niger pour le Bénin et la hausse des achats en provenance du Sénégal pour la Guinée Bissau.

**Graphique 21 : Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2021 et 2022 (en milliards de FCFA )**



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

## 4.2 - Autres transactions courantes intra-communautaires

Les transactions relevant des autres rubriques du compte courant ont pour la plupart enregistré une évolution haussière ou une accélération de leur progression en 2022.

Les échanges de services se sont inscrits en hausse de 9,6% pour ressortir à 1.651,0 milliards, contre 1.506,4 milliards relevés un an plus tôt, en relation avec la normalisation progressive de l'activité économique subséquemment à l'annulation des effets de la pandémie de la Covid-19. En particulier, les flux touristiques intra-UEMOA au titre de l'année 2022 ont été évalués à 305,2 milliards contre 244,1 milliards en 2021, soit une hausse de 25,0%. Globalement, le tourisme intra-régional a représenté 31,5% des recettes totales de voyages de l'Union en 2022 contre 37,1% un an plus tôt, traduisant ainsi le regain des entrées touristiques des non-résidents de l'Union.

Les flux de revenu primaire entre les pays de l'Union sont ressortis à 523,0 milliards, en hausse de 2,4%, du fait essentiellement des revenus tirés des investissements directs. Ceux-ci ont, en effet, crû de 17,2 milliards, en liaison essentiellement avec l'augmentation des bénéfices distribués dans le secteur des mines et des télécommunications de la Guinée-Bissau, du Niger et du Mali. Ces revenus ont principalement été versés à la Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Le solde du compte du revenu secondaire intra-communautaire, pour sa part, est évalué à 955,5 milliards contre 843,3 milliards en 2021. Cette évolution reflète principalement la hausse des transferts privés. En effet, selon les résultats des travaux de la Cellule de réconciliation, les envois de fonds intra-régionaux imputables aux travailleurs migrants se sont situés à 663,7 milliards en 2022, après 557,3 milliards en 2021, soit une augmentation de 19,1%. Le regain de dynamisme de ces flux financiers au niveau intra-communautaire s'explique également par la reprise effective de l'activité économique en 2022 après la crise sanitaire de Covid-19. La Côte d'Ivoire, avec 43,3% des flux émis en 2022 contre 39,4% en 2021, demeure la principale source des envois de fonds des migrants dans l'Union, en raison d'une forte présence de ressortissants de la sous-région, notamment dans les plantations agricoles et les unités industrielles de ce pays. Le Mali et le Burkina et le Sénégal sont les principaux bénéficiaires de ces flux avec respectivement 22,1% et 16,7% et 16,3% des parts contre 20,0% et 13,4% et 18,5 en 2021, confirmant ainsi leur situation historique de pays à fort taux d'émigrés. Les envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux représentent 19,1% des fonds totaux reçus en 2022 contre 15,6% en 2021.

## 4.3 - Flux de capitaux et financiers intra-communautaires

**Les transactions intra-communautaires au titre du compte de capital se sont accrues en 2022, en relation avec l'évolution favorable des transferts en capital.**

Les flux intra-régionaux recensés au niveau du compte de capital sont passés de 306,3 milliards en 2021 à 320,7 milliards en 2022, en liaison notamment avec la hausse des appuis reçus par les ONG de leurs sièges régionaux pour des financements de projets.

**Le solde du compte financier s'est amélioré en 2022, en relation essentiellement avec l'évolution à la hausse des engagements nets au titre de toutes ses composantes**

Les opérations d'investissements directs étrangers intra-UEMOA ont représenté 4,9% du stock total des capitaux reçus, contre 4,8% une année plutôt. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 2.684,3 milliards (2,4% du PIB) à fin 2022, contre 2.506,7 milliards (2,5% du PIB) à fin 2021. Le stock d'IDE à fin 2022 est constitué à 80,7% de titres de participation et 19,3% d'instruments de dette.

Les principaux investisseurs sont localisés au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo, où sont installés les sièges de holdings bancaires (Coris Bank, Ecobank, Bank of Africa, Banque Atlantique, ORABank, etc.), de groupes internationaux de télécommunication (Orange, Atlantique Télécom, etc.), ainsi que de distribution (Unilever, Nestlé). La Côte d'Ivoire, le Niger, le Bénin et le Togo sont les principaux bénéficiaires des investissements directs intra-communautaires en 2022.

**Tableau 5 : Matrice des stocks d'IDE de fin de période (au 31 décembre 2022)**

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
<b>Engagements IDE par pays</b>	Bénin		41 512,7	160 830,0	0,0	1 676,0	26 697,5	147 744,3	91 042,9	<b>469 503,2</b>
	Burkina	1 438,7		233 055,7	0,0	175 692,6	1 369,0	19 754,4	72 556,5	<b>503 866,9</b>
	Côte d'Ivoire	99 979,2	65 864,9		4 216,0	50 808,9	46 815,1	83 304,0	242 356,8	<b>593 344,9</b>
	Guinée-Bissau	0,0	450,7	7 657,3		17 264,2	0,0	43 098,1	17 920,4	<b>86 390,7</b>
	Mali	15 937,9	33 560,5	164 670,7	0,0		828,9	156 767,8	47 310,5	<b>419 076,3</b>
	Niger	35 783,7	8 385,2	110 131,6	0,0	3 777,5		76 122,6	15 295,5	<b>249 496,0</b>
	Sénégal	2 603,9	8 182,0	105 318,3	0,0	0,0	5 016,5		18 916,1	<b>140 036,8</b>
	Togo	34 611,1	43 007,3	117 115,5	0,0	1 908,0	5 172,0	20 786,5		<b>222 600,5</b>
	UEMOA	<b>190 354,5</b>	<b>200 963,3</b>	<b>898 779,1</b>	<b>4 216,0</b>	<b>251 127,2</b>	<b>85 899,0</b>	<b>547 577,7</b>	<b>505 398,6</b>	<b>2 684 315,4</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Les investissements de portefeuille entre les pays de l'Union ont progressé de 10,6%, passant de 2.020,9 milliards en 2021 à 2.235,1 milliards en 2022. Cette évolution est le reflet de la forte sollicitation du marché financier régional de la dette par les Etats membres de l'Union pour couvrir leurs besoins de financement.

Les flux nets au titre des autres investissements se sont établis à 1.645,4 milliards à fin 2022 contre 1.805,8 milliards un an plus tôt, en lien avec la baisse des prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA (-13,9%) ainsi que du repli des crédits commerciaux (-7,4%).

---

## CONCLUSION

Les transactions extérieures dans les Etats membres de l'UEMOA en 2022, ont été marquées par la hausse des cours des produits alimentaire et pétrolier. Dans ce contexte, le solde global de la balance des paiements de l'Union s'est fortement dégradé, en ressortant déficitaire de 3.343,1 milliards en 2022, contre un excédent de 475,7 milliards en 2021.

Le déficit du compte des transactions courantes s'est fortement creusé en 2022, ressortant à 9,9% du PIB, contre 5,9% l'année précédente. Cette évolution est consécutive à l'aggravation du déficit commercial (-3,5 points du PIB), dont les effets ont été atténués par l'amélioration de l'excédent des revenus nets (+0,1 point du PIB). Ainsi, le besoin de financement est ressorti à 9.672,9 milliards en 2022, en augmentation de 5.182,0 milliards par rapport à 2021. Ce besoin n'a été couvert qu'à hauteur de 65,6%, par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier.

La position extérieure globale nette de l'Union est ressortie débitrice à 54.646,7 milliards (-49,1% du PIB) à fin décembre 2022, contre -47.406,6 milliards (-47,1% du PIB) à fin décembre 2021, soit une aggravation de 7.240,1 milliards (6,5% du PIB). Cette situation traduit le recours des pays de l'Union aux ressources extérieures nécessaires au financement des différents programmes et projets d'appui à la croissance.

L'année 2022 a également été marquée par une consolidation du dynamisme des échanges intra-communautaires, traduisant la reprise effective de l'activité économique après la crise sanitaire mondiale de la Covid-19.

Au total, l'analyse des transactions de l'Union avec l'extérieur fait apparaître des déficits structurels persistants au niveau du compte des transactions courantes, une position extérieure nette débitrice élevée ainsi qu'une dynamique relativement faible des échanges intra-communautaires.

## **ANNEXES**

---

## LISTE DES ANNEXES

### ANNEXE I : TABLEAUX STATISTIQUES

- Tableau A1.1 : Balance des paiements régionale 2022
- Tableau A1.2 : Evolution de la balance des paiements régionale entre 2018 et 2022
- Tableau A1.3 : Principaux produits exportés par l'UEMOA
- Tableau A1.4 : Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2022
- Tableau A1.5 : Structure géographique de la Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2022
- Tableau A1.6 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2022
- Tableau A1.7 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2021
- Tableau A1.8 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2022
- Tableau A1.9 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2021
- Tableau A1.10: Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2022
- Tableau A1.11 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2021
- Tableau A1.12 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers totaux intra-communautaires en 2022
- Tableau A1.13 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers intra-communautaires en 2021
- Tableau A1.14 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2022
- Tableau A1.15 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2021
- Tableau A1.16 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2022
- Tableau A1.17 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2020
- Tableau A1.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2022
- Tableau A1.19 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2021
- Tableau A1.20 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2022
- Tableau A1.21 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2021
- Tableau A1.22 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des



instruments de dettes au 31 décembre 2022

- Tableau A1.23 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2021
- Tableau A1.24 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2022
- Tableau A1.25 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2021
- Tableau A1.26 : Evolution du poids du commerce intra-UEMOA entre 2012 et 2022

**ANNEXE II : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTÉES AU DISPOSITIF D'ÉLABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA**

**ANNEXE III : MÉTHODOLOGIE DE RÉCONCILIATION DES DONNÉES SUR LES ÉCHANGES INTRA-UEMOA**

## ANNEXE I : TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU A1.1 : BALANCE DES PAIEMENTS RÉGIONALE 2022 (millions de FCFA)

Nom du poste	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs (*)	Débit / Accroissements nets de passifs (*)	Solde (**)
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>28 725 287,5</b>	<b>39 771 342,4</b>	<b>-11 046 054,9</b>
<b>Biens et services</b>	<b>22 753 609,9</b>	<b>34 459 311,1</b>	<b>-11 705 701,2</b>
<b>Biens</b>	<b>20 634 873,4</b>	<b>25 775 401,5</b>	<b>-5 140 528,1</b>
Marchandises générales. base balance des paiements	13 664 043,1	25 774 649,3	-12 110 606,2
<i>Dont : Réexportations</i>	1 523 766,0	0,0	1 523 766,0
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	4 788,8	0,0	4 788,8
Or non monétaire	6 970 830,3	752,2	6 970 078,1
<b>Services</b>	<b>2 118 736,6</b>	<b>8 683 909,6</b>	<b>-6 565 173,1</b>
Transport	486 109,3	4 670 464,7	-4 184 355,4
<i>Dont fret</i>	264 502,1	4 480 395,9	-4 215 893,8
Voyages	703 483,7	524 837,2	178 646,5
Autres services	929 143,6	3 488 607,8	-2 559 464,2
<b>Revenu primaire</b>	<b>1 064 965,8</b>	<b>4 368 900,0</b>	<b>-3 303 934,2</b>
<b>Rémunération des salariés</b>	<b>735 761,2</b>	<b>182 360,4</b>	<b>553 400,9</b>
<b>Revenus des investissements</b>	<b>219 412,0</b>	<b>4 109 732,5</b>	<b>-3 890 320,5</b>
<b>Autre revenu primaire</b>	<b>109 792,6</b>	<b>76 807,1</b>	<b>32 985,4</b>
<b>Revenu secondaire</b>	<b>4 906 711,8</b>	<b>943 131,3</b>	<b>3 963 580,5</b>
<b>Administrations publiques</b>	<b>1 206 921,5</b>	<b>116 406,8</b>	<b>1 090 514,7</b>
Coopération internationale courante	691 769,9	79 544,8	612 225,1
<b>Sociétés financières. sociétés non financières. ménages et ISBLSM</b>	<b>3 699 790,2</b>	<b>826 724,4</b>	<b>2 873 065,8</b>
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	3 723 472,4	729 855,4	2 993 617,0
Envois de fonds des travailleurs	3 723 472,4	729 855,4	2 993 617,0
Autres transferts courants	680 145,8	328 340,7	351 805,1
<b>Compte de capital</b>	<b>1 480 101,1</b>	<b>106 920,0</b>	<b>1 373 181,1</b>
<b>Acquisitions (DR*) / cessions (CR*) d'actifs non financiers non produits</b>	<b>1 263,4</b>	<b>10 625,4</b>	<b>-9 362,0</b>
<b>Transferts de capital</b>	<b>1 478 837,7</b>	<b>96 294,6</b>	<b>1 382 543,1</b>
<b>Administration publique</b>	<b>972 485,2</b>	<b>0,0</b>	<b>972 485,2</b>
Remises de dette	9 257,0	0,0	9 257,0
Autres transferts de capital	963 228,2	0,0	963 228,2
<b>Sociétés financières. sociétés non financières. ménages et ISBLSM</b>	<b>506 352,5</b>	<b>96 294,6</b>	<b>410 057,9</b>
Remises de dette	0,0	0,0	0,0
Autres transferts de capital	506 352,5	96 294,6	410 057,9
<b>Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)</b>	<b>30 205 388,6</b>	<b>39 878 262,4</b>	<b>-9 672 873,8</b>
<b>Compte financier</b>	<b>813 841,1</b>	<b>7 678 907,6</b>	<b>-6 865 066,5</b>
<b>Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)</b>	<b>813 841,1</b>	<b>7 678 907,6</b>	<b>-6 865 066,5</b>
<b>Investissement direct</b>	<b>555 621,2</b>	<b>4 793 825,1</b>	<b>-4 238 203,9</b>
<b>Titres de participation et parts de fonds de placement</b>	<b>263 323,6</b>	<b>2 162 650,1</b>	<b>-1 899 326,5</b>

<b>Instruments de dette</b>	<b>292 297,6</b>	<b>2 631 175,0</b>	<b>-2 338 877,4</b>
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>226 900,7</b>	<b>260 144,3</b>	<b>-33 243,6</b>
<b>Titres de participation et parts de fonds de placement</b>	<b>38 436,9</b>	<b>-28 365,5</b>	<b>66 802,5</b>
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	38 436,9	-28 365,5	66 802,5
<i>Autres sociétés financières</i>	7 094,3	-80 729,3	87 823,6
<i>Sociétés non financières. ménages et ISBLSM</i>	174 032,7	314 777,8	-140 745,1
<b>Titres de créance</b>	<b>188 463,7</b>	<b>288 509,8</b>	<b>-100 046,1</b>
Administrations publiques	5 391,0	48 091,7	-42 700,7
Autres secteurs	183 072,7	240 418,1	-57 345,4
<i>Autres sociétés financières</i>	-33 625,5	90 198,3	-123 823,9
<i>Sociétés non financières. ménages et ISBLSM</i>	216 698,3	150 219,8	66 478,5
<b>Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés</b>	<b>8 220,0</b>	<b>2 632,2</b>	<b>5 587,8</b>
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	8 220,0	2 632,2	5 587,8
<i>Autres sociétés financières</i>	8 220,0	2 632,2	5 587,8
<i>Sociétés non financières. ménages et ISBLSM</i>	0,0	0,0	0,0
<b>Autres investissements</b>	<b>23 099,2</b>	<b>2 622 306,0</b>	<b>-2 599 206,8</b>
<b>Autres titres de participation</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Autres titres de créances</b>	<b>23 099,2</b>	<b>2 622 306,0</b>	<b>-2 599 206,8</b>
Administrations publiques	5 431,5	3 247 743,1	-3 242 311,6
Autres secteurs	17 667,8	-625 437,1	643 104,8
<i>Autres sociétés financières</i>	-328 609,1	-687 483,1	358 873,9
<i>Sociétés non financières. ménages et ISBLSM</i>	346 276,9	62 046,0	284 230,9
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>0,0</b>	<b>7 585,6</b>	<b>-7 585,6</b>
<b>Solde global</b>	<b>29 391 547,5</b>	<b>32 206 940,4</b>	<b>-2 815 392,9</b>
<b>Ajustements d'écart (Non répartis. asymétries. autres)</b>	<b>-32 134 707,5</b>	<b>-31 606 960,1</b>	<b>-527 747,4</b>
<b>Solde global Union (Après ajustement)</b>	<b>-2 743 160,0</b>	<b>599 980,3</b>	<b>-3 343 140,3</b>
<b>Réévaluation</b>	<b>152 888,4</b>	<b>98 408,4</b>	<b>54 480,0</b>
<b>Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts</b>	<b>2 590 271,7</b>	<b>-698 388,7</b>	<b>3 288 660,3</b>
<b>Banque Centrale</b>	<b>2 668 288,7</b>	<b>-395 806,7</b>	<b>3 064 095,3</b>
<b>Établissements de dépôts autres que la banque centrale</b>	<b>-78 017,0</b>	<b>-302 582,0</b>	<b>224 565,0</b>

\* : Crédit et débit pour les transactions courantes et le compte de capital ; Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes (+) et accroissements nets de passifs (-)

\*\* :Solde = Crédit – Débit ou Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes - accroissements nets de passifs

(1) : Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

Source : BCEAO

TABLEAU A1.2 : EVOLUTION BALANCE DES PAIEMENTS RÉGIONALE 2018 et 2022 (milliards de FCFA)

Nom du poste	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
<b>Compte des transactions courantes</b>	<b>-4 601,5</b>	<b>-4 373,8</b>	<b>-3 967,4</b>	<b>-5 973,6</b>	<b>-11 046,1</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-5 302,8</b>	<b>-5 059,8</b>	<b>-4 794,1</b>	<b>-6 449,8</b>	<b>-11 705,7</b>
<b>Biens</b>	<b>-1 879,0</b>	<b>-1 459,4</b>	<b>-334,2</b>	<b>-1 111,4</b>	<b>-5 140,5</b>
Marchandises générales, base balance des paiements	-5 603,5	-5 780,2	-6 276,7	-7 238,9	-12 110,6
<i>Dont : Réexportations</i>	1 161,1	1 102,2	909,0	1 102,5	1 523,8
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	4,4	12,7	49,1	4,7	4,8
Or non monétaire	3 720,1	4 308,0	5 893,4	6 127,5	6 970,1
<b>Services</b>	<b>-3 423,8</b>	<b>-3 600,3</b>	<b>-4 459,9</b>	<b>-5 338,4</b>	<b>-6 565,2</b>
Transport	-2 840,6	-2 889,5	-3 335,8	-4 092,1	-4 184,4
<i>Dont fret</i>	-2 779,6	-2 798,3	-2 665,1	-3 421,4	-4 215,9
Voyages	357,4	368,8	95,9	159,3	178,6
Autres services	-940,6	-1 079,6	-1 220,1	-1 261,5	-2 559,5
<b>Revenu primaire</b>	<b>-1 938,6</b>	<b>-2 219,2</b>	<b>-2 299,1</b>	<b>-2 873,3</b>	<b>-3 303,9</b>
<b>Rémunération des salariés</b>	<b>398,6</b>	<b>396,8</b>	<b>422,5</b>	<b>465,7</b>	<b>553,4</b>
<b>Revenus des investissements</b>	<b>-2 340,9</b>	<b>-2 620,0</b>	<b>-2 746,7</b>	<b>-3 366,8</b>	<b>-3 890,3</b>
<i>dont intérêts dette publique</i>	-570,6	-721,3	-817,6	-901,3	-1 071,0
<b>Autre revenu primaire</b>	<b>3,7</b>	<b>4,0</b>	<b>25,2</b>	<b>27,8</b>	<b>33,0</b>
<b>Revenu secondaire</b>	<b>2 639,9</b>	<b>2 905,1</b>	<b>3 125,8</b>	<b>3 349,5</b>	<b>3 963,6</b>
<b>Administrations publiques</b>	<b>934,8</b>	<b>1 032,1</b>	<b>1 067,3</b>	<b>770,5</b>	<b>1 090,5</b>
Coopération internationale courante	874,0	978,2	691,9	499,5	612,2
<i>dont aides budgétaires</i>	493,4	654,6	790,1	408,3	397,9
<b>Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM</b>	<b>1 705,1</b>	<b>1 873,0</b>	<b>2 058,5</b>	<b>2 279,0</b>	<b>2 873,1</b>
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	1 317,9	1 523,4	2 107,7	2 607,1	2 993,6
Envois de fonds des travailleurs	1 317,9	1 523,4	2 107,7	2 607,1	2 993,6
Autres transferts courants	387,2	349,7	483,2	252,0	351,8
<b>Compte de capital</b>	<b>1 242,4</b>	<b>1 247,1</b>	<b>1 317,9</b>	<b>1 482,7</b>	<b>1 373,2</b>
<b>Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits</b>	<b>-7,9</b>	<b>-7,5</b>	<b>-5,2</b>	<b>-9,3</b>	<b>-9,4</b>
<b>Transferts de capital</b>	<b>1 250,4</b>	<b>1 254,5</b>	<b>1 323,1</b>	<b>1 492,1</b>	<b>1 382,5</b>
<b>Administration publique</b>	<b>878,3</b>	<b>964,5</b>	<b>1 002,3</b>	<b>1 131,6</b>	<b>972,5</b>
Remises de dette	19,0	17,6	20,0	8,8	9,3
Autres transferts de capital	859,3	946,9	982,3	1 122,8	963,2
<b>Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM</b>	<b>372,1</b>	<b>290,1</b>	<b>320,8</b>	<b>360,4</b>	<b>410,1</b>
Remises de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres transferts de capital	372,1	290,1	320,8	360,4	410,1
<b>Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)</b>	<b>-3 359,1</b>	<b>-3 126,8</b>	<b>-2 649,5</b>	<b>-4 490,8</b>	<b>-9 672,9</b>
<b>Compte financier</b>	<b>-4 509,9</b>	<b>-5 218,8</b>	<b>-3 188,1</b>	<b>-5 317,5</b>	<b>-6 865,1</b>
<b>Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)</b>	<b>-4 509,9</b>	<b>-5 218,8</b>	<b>-3 188,1</b>	<b>-5 317,5</b>	<b>-6 865,1</b>
<b>Investissement direct</b>	<b>-1 289,8</b>	<b>-2 378,0</b>	<b>-1 999,4</b>	<b>-2 773,8</b>	<b>-4 238,2</b>
Titres de participation et parts de fonds de placement	-935,1	-1 726,9	-1 350,8	-1 374,0	-1 899,3
Instrument de dette	-354,7	-651,1	-648,6	-1 399,8	-2 338,9
Investissements de portefeuille	-1 911,3	-830,3	278,3	-1 688,2	-33,2
Titres de participation et parts de fonds de placement	76,7	73,9	71,4	69,1	66,8

Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	76,7	73,9	71,4	69,1	66,8
<b>Titres de créance</b>	<b>-1 988,0</b>	<b>-904,2</b>	<b>206,8</b>	<b>-1 757,3</b>	<b>-100,0</b>
Administrations publiques	-2 030,0	-359,4	210,2	-841,2	-42,7
Autres secteurs	42,0	-544,7	-3,4	-916,0	-57,3
<b>Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés</b>	<b>0,5</b>	<b>7,1</b>	<b>0,0</b>	<b>132,7</b>	<b>5,6</b>
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,5	7,1	0,0	132,7	5,6
<b>Autres investissements</b>	<b>-1 309,3</b>	<b>-2 017,7</b>	<b>-1 467,1</b>	<b>-988,2</b>	<b>-2 599,2</b>
Administrations publiques	-1 457,6	-2 269,5	-2 160,7	-1 382,1	-3 242,3
Autres secteurs	147,5	251,8	693,6	393,9	643,1
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>-9,8</b>	<b>-9,3</b>	<b>-11,6</b>	<b>5,1</b>	<b>-7,6</b>
<b>Solde global (1)</b>	<b>1 141,0</b>	<b>2 082,8</b>	<b>527,0</b>	<b>831,7</b>	<b>-2 815,4</b>
<b>Ajustements d'écart (Non répartis, asymétries, autres) (2)</b>	<b>-158,7</b>	<b>-447,7</b>	<b>-511,3</b>	<b>-356,1</b>	<b>-527,7</b>
<b>Solde global Union (Après ajustement) (3)</b>	<b>982,3</b>	<b>1 635,1</b>	<b>15,8</b>	<b>475,7</b>	<b>-3 343,1</b>
<b>Réévaluation et autres flux non transactionnels (4)</b>	<b>114,5</b>	<b>171,8</b>	<b>182,3</b>	<b>133,5</b>	<b>54,5</b>
<b>Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts</b>	<b>-1 096,8</b>	<b>-1 806,9</b>	<b>-198,0</b>	<b>-609,2</b>	<b>3 288,7</b>
<b>Banque Centrale</b>	<b>-1 174,0</b>	<b>-1 578,9</b>	<b>-150,8</b>	<b>-806,7</b>	<b>3 064,1</b>
<b>Établissements de dépôts autres que la banque centrale</b>	<b>77,2</b>	<b>-227,9</b>	<b>-47,2</b>	<b>197,5</b>	<b>224,6</b>
<b>Taux de couverture : Export b&amp;s/Import b&amp;s (%)</b>	<b>56,4</b>	<b>53,7</b>	<b>79,9</b>	<b>77,5</b>	<b>66,0</b>
<b>Degré d'ouverture:(Export b&amp;s+Import b&amp;s)/(2*PIB) (%)</b>	<b>19,9</b>	<b>19,4</b>	<b>23,1</b>	<b>22,9</b>	<b>25,7</b>
<b>Déficit courant y compris dons/PIB (%)</b>	<b>-5,5</b>	<b>-4,9</b>	<b>-4,3</b>	<b>-5,4</b>	<b>-9,9</b>
<b>Déficit courant hors dons/PIB (%)</b>	<b>-6,1</b>	<b>-5,7</b>	<b>-5,2</b>	<b>-5,7</b>	<b>-10,3</b>
<b>Investissement direct Etranger/PIB (%)</b>	<b>1,5</b>	<b>2,7</b>	<b>2,2</b>	<b>2,5</b>	<b>3,8</b>
<b>PIB</b>	<b>83 305,5</b>	<b>88 582,7</b>	<b>92 805,3</b>	<b>100 705,0</b>	<b>111 326,6</b>
<b>Solde global rapporté au PIB (%)</b>	<b>1,2</b>	<b>1,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>-3,0</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>21 234,7</b>	<b>22 318,3</b>	<b>23 800,1</b>	<b>28 665,9</b>	<b>34 459,3</b>
<b>Couverture des importations par les réserves (mois)</b>	<b>4,6</b>	<b>5,6</b>	<b>5,4</b>	<b>5,3</b>	<b>4,3</b>

Source : BCEAO

**A1.3 : Principaux produits exportés par l'UEMOA (données douanières en milliards de FCFA)**

PRODUITS					
	2018	2019	2020	2021	2022
<b>ALIMENTATION</b>	<b>5 833,8</b>	<b>5 828,3</b>	<b>5 509,1</b>	<b>6 276,0</b>	<b>6 919,0</b>
.Betail-Viande-Poissons	478,4	448,1	314,1	508,1	490,5
<i>Dont Bétail</i>	117,2	74,9	38,6	183,8	104,6
<i>Viande</i>	72,7	48,5	0,9	0,6	0,6
<i>Poissons</i>	288,6	324,7	274,6	323,6	385,3
.Produits laitiers	28,4	26,2	29,7	32,2	36,5
.Légumes & Fruits	1 667,8	1 296,1	1 241,8	1 461,4	1 473,6
<i>Dont Oignon</i>	94,9	100,2	102,5	109,8	116,3
<i>Haricot vert</i>	0,7	0,3	0,3	0,3	21,3
<i>Niébé sec</i>	78,5	72,6	68,7	81,7	77,6
.Thé-Café-Epices	90,5	109,4	59,6	27,1	72,1
.Céréales & Farines	96,7	73,0	78,6	69,8	71,5
.Souchet	9,1	6,5	3,0	3,5	10,4
.Sésame	238,1	270,7	215,6	185,8	208,4
.Graisses & Huiles	374,3	372,4	274,0	363,1	517,6
.Sucres & Sucrieries	57,6	31,9	28,1	31,7	45,7
.Préparations & Conserves	133,5	159,2	143,0	91,4	162,2
-Viandes & Poissons	92,5	102,4	92,6	56,0	118,6
-Fruits & Légumes	41,0	56,8	50,4	35,5	43,6
.Chocolats & Cacao	2 537,6	2 905,7	2 980,0	3 322,3	3 460,5
.Autres	245,5	236,8	260,1	268,3	369,9
<b>BOISSONS</b>	42,4	41,8	68,8	74,1	69,9
<b>TABACS</b>	77,4	80,0	81,9	102,9	89,7
<b>URANIUM</b>	117,2	128,5	145,5	105,0	97,7
<b>OR ET METAUX PRECIEUX</b>	3 711,3	4 309,0	5 893,4	6 127,5	6 808,3
<b>PRODUITS PETROLIERS</b>	1 384,8	1 807,8	1 060,8	1 459,1	2 201,8
.Hydrocarbures	568,6	711,9	341,2	586,4	1 019,1
.Energie électrique	93,5	67,9	78,1	84,6	56,7
.Bitumes	40,0	31,0	27,6	40,8	62,4
.Gaz	319,4	498,5	381,6	458,4	534,3
.Pétrole brut	396,3	534,9	258,4	321,4	529,4
.Gaz naturel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
.Autres combustibles minéraux	1,8	2,9	2,0	3,8	1,5
<b>AUTRES BIENS DE CONS.</b>	<b>848,6</b>	<b>976,6</b>	<b>1 068,9</b>	<b>1 384,7</b>	<b>1 841,5</b>

.Savons-Pdts organiques	79,8	75,5	80,2	91,8	96,6
.Habillement-Linge	82,0	101,1	99,2	126,5	208,9
.Produits pharmaceutiques	26,6	22,2	22,2	18,6	31,8
.Plastiques	185,0	185,2	206,0	211,8	250,1
.Caoutchouc	419,9	531,9	597,9	853,6	1 171,8
.Ouvrages en cuirs	1,1	0,4	0,3	0,4	0,4
.Papier-Cartons-Art. lib.	43,7	50,2	51,4	69,0	70,2
<b>MAT. 1ERES -BIENS INTERM.</b>	<b>768,5</b>	<b>788,7</b>	<b>709,9</b>	<b>925,9</b>	<b>1 337,9</b>
.Produits chimiques	187,4	227,8	183,2	304,1	492,8
.Engrais	50,2	59,6	51,8	43,7	80,5
.Poudres & Explosifs	4,8	6,7	7,6	7,3	8,2
.Extraits tonnants tinct.	39,1	38,7	33,2	50,1	26,4
.Pdts div. ind.chim.	44,0	36,5	41,7	37,3	39,5
.Cuirs et peaux	16,0	11,9	7,2	4,1	4,9
.Bois	174,4	154,6	138,5	190,6	178,5
.gypse	48,6	52,8	44,8	86,2	247,8
.ciment	109,9	130,8	127,0	103,3	145,1
.Pierres céramiques-Verr.	3,9	3,3	12,2	16,2	13,3
.Fers & Aciers	39,7	31,1	38,1	52,7	53,9
.Autres métaux	50,6	34,9	24,7	30,4	47,1
<b>TISSUS &amp; FILS</b>	<b>1 029,2</b>	<b>1 057,6</b>	<b>832,8</b>	<b>1 083,8</b>	<b>1 681,2</b>
<b>BIENS D'EQUIPEMENT</b>	<b>318,3</b>	<b>317,5</b>	<b>420,4</b>	<b>432,1</b>	<b>478,9</b>
.Ouvrages divers en métaux	8,7	5,4	7,7	7,9	18,0
.Machines & Appareils	165,7	161,3	242,6	225,3	264,5
<i>-Mécaniques</i>	116,8	117,3	149,1	146,0	162,4
<i>-Electriques</i>	48,9	44,0	93,5	79,4	102,1
.Mat.trans.terrestre	91,1	92,9	117,3	146,0	142,0
.Mat.trans.aérien	23,8	29,4	26,8	25,1	18,4
.Matériels de précision	15,2	12,5	10,2	13,9	20,5
.Biens meubles	13,7	16,0	15,9	13,9	15,4
<b>AUTRES</b>	<b>2 138,2</b>	<b>2 327,1</b>	<b>2 597,7</b>	<b>2 990,7</b>	<b>2 473,3</b>
<b>TOTAL PROD EXPORTES</b>	<b>16 269,7</b>	<b>17 662,8</b>	<b>18 389,2</b>	<b>20 961,8</b>	<b>23 999,1</b>

Sources : Statistiques douanières, BCEAO

**TABEAU A1.4 : POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE DE L'UEMOA EN 2022** (en millions de FCFA)

	Poste	Début de période	Autres flux	Fin de période
<b>A</b>	<b>Stock d'actifs financiers</b>	<b>38 898 003,2</b>	<b>299 442,3</b>	<b>37 254 025,7</b>
1	Investissements directs	4 048 676,5	110 265,0	4 714 562,7
2	Investissements de portefeuille	2 014 336,9	19 532,0	2 292 046,6
3	Dérivés financiers	88 053,0	0,0	96 397,2
4	Autres	32 746 936,8	169 645,3	30 151 019,2
<b>B</b>	<b>Stocks de passifs financiers</b>	<b>86 304 567,1</b>	<b>245 369,4</b>	<b>91 900 708,9</b>
1	Investissements directs	35 761 782,8	70 953,0	40 626 560,9
2	Investissements de portefeuille	10 298 773,3	23 799,0	10 582 716,6
3	Dérivés financiers	742,0	0,0	4 474,2
4	Autres	40 243 269,0	150 617,4	40 686 957,2
<b>C</b>	<b>Position extérieure globale nette (A) - (B)</b>	<b>-47 406 563,9</b>	<b>54 072,9</b>	<b>-54 646 683,2</b>

Source : BCEAO



**TAB LEAU A1.5 : STRUCTURE GÉOGRAPHIQUE DE LA POSITION EXTÉRIURE GLOBALE DE L'UEMOA EN 2022** (en million de FCFA)

	Zone Euro	Autres Pays	Total
<b>Stock d'actifs financiers</b>	<b>15 254 198,4</b>	<b>21 999 827,3</b>	<b>37 254 025,7</b>
Investissements directs	895 766,9	3 818 795,8	4 714 562,7
Investissements de portefeuille	458 409,3	1 833 637,3	2 292 046,6
Dérivés financiers	96 397,2	0,0	96 397,2
Autres	13 803 625,0	16 347 394,2	30 151 019,2
<b>Stocks de passifs financiers</b>	<b>24 634 672,2</b>	<b>67 266 036,7</b>	<b>91 900 708,9</b>
Investissements directs	10 562 905,8	30 063 655,1	40 626 560,9
Investissements de portefeuille	3 598 123,6	6 984 593,0	10 582 716,6
Dérivés financiers	4 474,2	0,0	4 474,2
Autres	10 469 168,6	30 217 788,6	40 686 957,2
<b>Position extérieure globale nette (A) - (B)</b>	<b>-9 380 473,8</b>	<b>-45 266 209,4</b>	<b>-54 646 683,2</b>

Source : BCEAO

**Tableau A1.6 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2022 (en millions FCFA)**

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin	0,0	8 198,6	10 797,0	58,0	46 369,1	27 098,7	956,4	33 588,2	<b>127 066,0</b>
	Burkina	10 561,8		40 033,6	17,3	209 166,3	19 008,0	9 612,3	24 903,4	<b>313 302,7</b>
	Côte d'Ivoire	40 292,7	531 071,7		1 205,9	920 080,3	71 058,9	116 007,7	53 697,4	<b>1 733 414,6</b>
	Guinée-Bissau	1,6	12,8	0,0		324,0	0,0	3 270,7	2 111,4	<b>5 720,4</b>
	Mali	13 454,8	31 974,5	31 929,3	530,0		8 182,5	88 814,0	12 414,7	<b>187 299,8</b>
	Niger	19 622,1	16 250,1	5 491,5	0,0	57 422,5		9 401,6	8 443,7	<b>116 631,5</b>
	Sénégal	18 142,0	36 502,0	120 080,9	66 474,6	715 128,5	14 927,6		52 415,8	<b>1 023 671,3</b>
	Togo	104 230,1	117 690,2	73 209,2	154,6	75 779,3	39 157,9	32 601,8		<b>442 823,2</b>
	UEMOA	<b>206 305,0</b>	<b>741 699,8</b>	<b>281 541,4</b>	<b>68 440,5</b>	<b>2 024 270,0</b>	<b>179 433,6</b>	<b>260 664,4</b>	<b>187 574,6</b>	<b>3 949 929,4</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.7 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2021 (en millions FCFA)**

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin	0,0	14 930,0	8 536,2	0,0	18 545,9	40 463,7	1 324,9	18 802,0	<b>102 602,6</b>
	Burkina	7 723,0		35 437,6	55,9	64 852,0	19 482,4	6 697,7	21 005,3	<b>155 254,0</b>
	Côte d'Ivoire	31 026,4	351 553,5		1 111,8	500 783,3	70 564,6	85 972,4	30 940,3	<b>1 071 952,4</b>
	Guinée-Bissau	1,4	9,7	754,5		139,4	0,0	3 946,8	335,4	<b>5 187,2</b>
	Mali	12 095,7	40 189,5	71 624,0	426,5		24 254,9	127 881,1	9 809,8	<b>286 281,4</b>
	Niger	15 182,3	59 759,2	6 685,4	0,0	83 940,8		171,2	6 924,9	<b>172 663,8</b>
	Sénégal	16 412,0	37 140,0	124 726,2	47 901,7	601 624,6	13 297,9		14 868,7	<b>855 971,0</b>
	Togo	105 904,5	106 179,9	49 611,0	358,5	66 790,8	50 345,6	34 521,8		<b>413 711,9</b>
	UEMOA	<b>188 345,2</b>	<b>609 761,8</b>	<b>297 374,8</b>	<b>49 854,4</b>	<b>1 336 676,7</b>	<b>218 409,2</b>	<b>260 515,8</b>	<b>102 686,5</b>	<b>3 063 624,4</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.8 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2022**  
(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		3 669,2	1 228,7	256,9	802,4	4 366,4	5 265,9	8 536,4	24 125,9
	Burkina	23 054,7		8 666,8	164,3	3 734,8	4 197,5	4 821,1	12 734,9	57 374,1
	Côte d'Ivoire	33 219,8	36 997,8		143,0	3 726,7	4 939,2	2 950,5	16 027,7	98 004,6
	Guinée-Bissau	7,2	19,2	31,5		46,1	37,6	5 813,3	6,7	5 961,8
	Mali	3 821,2	12 841,2	11 285,6	1 520,4		3 289,2	4 980,6	4 872,9	42 611,1
	Niger	5 559,8	2 818,1	972,6	52,6	1 502,6		7 112,9	2 721,8	20 740,5
	Sénégal	2 525,0	6 556,1	2 639,2	1 826,8	3 468,8	1 345,5		1 098,8	19 460,2
	Togo	23 287,1	2 164,8	592,9	173,2	701,1	2 550,2	7 405,6		36 874,8
	UEMOA	91 474,9	65 066,4	25 417,3	4 137,2	13 982,4	20 725,7	38 350,0	45 999,2	305 153,0

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.9 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2020**  
(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		3 412,6	1 228,7	169,2	891,5	2 288,9	2 719,6	8 086,7	18 797,2
	Burkina	14 040,8		9 170,0	108,3	2 998,5	4 197,5	3 063,5	10 780,2	44 358,7
	Côte d'Ivoire	22 653,4	27 118,6		94,2	4 968,9	4 939,2	5 500,7	9 724,1	74 999,0
	Guinée-Bissau	7,0	13,0	37,3		57,7	37,6	3 067,5	9,9	3 230,1
	Mali	5 896,2	8 390,1	8 861,5	1 001,6		3 942,0	4 418,0	3 706,2	36 215,6
	Niger	5 559,8	1 894,2	4 709,4	34,6	1 009,1		4 519,8	2 721,8	20 448,8
	Sénégal	1 631,9	4 257,2	1 705,7	1 180,6	4 625,0	1 345,5		710,1	15 456,0
	Togo	19 742,2	2 400,9	258,9	114,1	779,0	2 550,2	4 705,8		30 551,1
	UEMOA	69 531,3	47 486,7	25 971,5	2 702,6	15 329,7	19 300,9	27 994,9	35 739,0	244 056,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.10 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2022** (en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		4 960,7	9 505,7	141,0	1 699,1	10 821,6	6 943,0	5 251,2	<b>39 322,3</b>
	Burkina	11 614,1		17 206,2	43,6	21 843,5	6 225,8	7 753,0	15 153,9	<b>79 840,1</b>
	Côte d'Ivoire	40 629,2	60 783,7		619,7	70 896,5	13 804,3	52 295,2	41 776,2	<b>280 805,0</b>
	Guinée-Bissau	290,7	114,8	548,2		1 448,8	804,6	8 325,2	941,9	<b>12 474,1</b>
	Mali	4 032,7	21 994,2	22 323,1	79,6		9 000,6	19 506,9	6 520,3	<b>83 457,5</b>
	Niger	4 854,4	4 322,6	1 305,3	50,9	16 439,0		7 061,0	6 265,9	<b>40 299,1</b>
	Sénégal	4 532,3	14 221,7	26 996,2	1 713,8	33 394,1	7 681,9		6 482,4	<b>95 022,4</b>
	Togo	5 265,0	3 784,8	6 550,1	212,9	1 145,8	8 989,7	6 482,2		<b>32 430,4</b>
	UEMOA	<b>71 218,4</b>	<b>110 182,4</b>	<b>84 434,8</b>	<b>2 861,6</b>	<b>146 866,8</b>	<b>57 328,5</b>	<b>108 366,5</b>	<b>82 391,8</b>	<b>663 650,9</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.11 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2021** (en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		3 431,0	8 122,4	138,0	1 518,9	10 248,4	5 689,7	4 754,4	33 902,8
	Burkina	6 338,8		20 090,2	25,8	14 612,4	9 049,8	16 376,0	11 902,8	78 395,7
	Côte d'Ivoire	15 779,4	48 074,8		530,3	63 521,6	11 418,7	41 116,8	39 393,2	219 834,7
	Guinée-Bissau	383,8	77,8	570,8		887,3	633,2	5 901,1	352,7	8 806,8
	Mali	5 981,4	12 504,1	18 240,3	52,1		9 023,0	23 993,5	10 869,5	80 664,0
	Niger	6 959,7	2 478,0	6 759,6	78,1	4 925,2		4 650,8	7 940,5	33 791,9
	Sénégal	6 303,5	4 333,1	22 890,0	1 213,7	23 774,2	7 998,4		5 666,8	72 179,7
	Togo	3 327,8	3 589,5	6 485,0	204,8	2 402,4	8 608,9	5 091,4		29 709,6
	UEMOA	<b>45 074,3</b>	<b>74 488,3</b>	<b>83 158,3</b>	<b>2 242,8</b>	<b>111 641,9</b>	<b>56 980,5</b>	<b>102 819,4</b>	<b>80 879,8</b>	<b>557 285,2</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.12 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2022 ( en millions de FCFA)**

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		8 539,4	-9 400,1	0,0	309,2	-1 562,9	34 021,1	20 657,5	<b>52 564,2</b>
	Burkina	31,1		14 447,4	0,0	7 665,8	1 095,0	-308,9	1 098,1	<b>24 028,5</b>
	Côte d'Ivoire	11 998,6	19 911,8		4 192,8	7 251,8	-53 718,1	5 206,1	13 308,7	<b>8 151,7</b>
	Guinée-Bissau	0,0	-20,0	-1 136,4		1 299,9	0,0	4 571,5	2 636,2	<b>7 351,3</b>
	Mali	3 434,7	4 365,8	10 235,6	0,0		364,7	8 591,9	5 404,8	<b>32 397,6</b>
	Niger	11 111,0	4 609,4	11 287,4	0,0	-1 190,1		-2 630,7	1 260,5	<b>24 447,5</b>
	Sénégal	484,6	-100,0	11 632,8	0,0	0,0	-546,0		882,0	<b>12 353,4</b>
	Togo	-13 755,0	5 214,7	5 727,7	-110,0	-1 640,3	20,0	8 794,3		<b>4 251,4</b>
	UEMOA	<b>13 305,1</b>	<b>42 521,2</b>	<b>42 794,3</b>	<b>4 082,8</b>	<b>13 696,3</b>	<b>-54 347,3</b>	<b>58 245,3</b>	<b>45 247,8</b>	<b>165 545,6</b>
Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire										
Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire										
Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux										
Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux										

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.13 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2021 ( en millions de FCFA)**

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		8 316,9	-64,0	0,0	-790,3	-3 591,9	16 620,5	1 523,8	<b>22 015,1</b>
	Burkina	6 470,0		14 057,8	3 505,3	-12 488,1	337,9	-4 444,5	12 619,6	<b>20 058,0</b>
	Côte d'Ivoire	9 924,6	76 452,4		23,2	7 251,8	2 869,8	5 206,1	1 362,0	<b>103 089,8</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	-6 893,7		-3 488,6	4 000,0	991,8	59,2	<b>-5 331,3</b>
	Mali	542,0	4 401,8	2 622,9	0,0		318,7	4 018,5	1 950,9	<b>13 854,8</b>
	Niger	-6 355,0	-630,2	40 921,8	0,0	-1 129,1		-8 999,0	3 284,4	<b>27 092,9</b>
	Sénégal	114,0	-14 205,0	11 632,8	0,0	0,0	-987,0		647,1	<b>-2 798,1</b>
	Togo	9 349,5	14 148,6	646,6	110,0	-2 135,7	-3 625,0	2 536,5		<b>21 030,4</b>
	UEMOA	<b>20 045,1</b>	<b>88 484,5</b>	<b>62 924,1</b>	<b>3 638,5</b>	<b>-12 780,0</b>	<b>-677,5</b>	<b>15 929,9</b>	<b>21 447,0</b>	<b>199 011,4</b>
Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire										
Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire										
Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux										
Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux										

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.14 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2022 ( en millions de FCFA)**

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		41 512,7	160 830,0	0,0	1 676,0	26 697,5	147 744,3	91 042,9	<b>469 503,2</b>
	Burkina	1 438,7		233 055,7	0,0	175 692,6	1 369,0	19 754,4	72 556,5	<b>503 866,9</b>
	Côte d'Ivoire	99 979,2	65 864,9		4 216,0	50 808,9	46 815,1	83 304,0	242 356,8	<b>593 344,9</b>
	Guinée-Bissau	0,0	450,7	7 657,3		17 264,2	0,0	43 098,1	17 920,4	<b>86 390,7</b>
	Mali	15 937,9	33 560,5	164 670,7	0,0		828,9	156 767,8	47 310,5	<b>419 076,3</b>
	Niger	35 783,7	8 385,2	110 131,6	0,0	3 777,5		76 122,6	15 295,5	<b>249 496,0</b>
	Sénégal	2 603,9	8 182,0	105 318,3	0,0	0,0	5 016,5		18 916,1	<b>140 036,8</b>
	Togo	34 611,1	43 007,3	117 115,5	0,0	1 908,0	5 172,0	20 786,5		<b>222 600,5</b>
	UEMOA	<b>190 354,5</b>	<b>200 963,3</b>	<b>898 779,1</b>	<b>4 216,0</b>	<b>251 127,2</b>	<b>85 899,0</b>	<b>547 577,7</b>	<b>505 398,6</b>	<b>2 684 315,4</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.15 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2021 ( en millions de FCFA)**

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		33 331,2	170 230,1	0,0	1 366,8	28 260,4	113 723,2	69 722,2	<b>416 633,9</b>
	Burkina	1 256,7		211 620,1	897,8	169 249,2	1 930,0	16 636,0	67 350,3	<b>468 940,1</b>
	Côte d'Ivoire	87 980,5	122 457,1		23,2	43 557,2	100 533,2	78 098,0	229 048,1	<b>661 697,2</b>
	Guinée-Bissau	0,0	470,6	8 793,7		15 964,3	0,0	38 526,6	16 267,5	<b>80 022,6</b>
	Mali	12 503,2	25 769,6	111 105,1	0,0		464,2	141 943,5	34 674,0	<b>326 459,7</b>
	Niger	24 672,7	5 158,8	98 844,2	0,0	4 967,6		78 753,3	18 946,5	<b>231 343,1</b>
	Sénégal	2 119,3	39 147,0	93 685,5	0,0	0,0	5 562,5		24 586,0	<b>165 100,4</b>
	Togo	48 366,1	16 906,0	72 483,6	0,0	3 785,0	6 483,0	4 446,9		<b>152 470,5</b>
	UEMOA	<b>176 898,5</b>	<b>243 240,3</b>	<b>766 762,3</b>	<b>921,0</b>	<b>238 890,0</b>	<b>143 233,3</b>	<b>472 127,4</b>	<b>460 594,6</b>	<b>2 502 667,5</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.16 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2022 (en millions FCFA)**

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		8 608,4	-10 247,1	0,0	300,2	0,0	15 209,1	5 626,1	<b>19 496,7</b>
	Burkina	0,0		12 767,8	0,0	7 627,1	0,0	617,5	721,1	<b>21 733,6</b>
	Côte d'Ivoire	3 504,0	15 129,4		0,0	7 251,8	4 000,0	5 212,1	10 575,7	<b>45 672,9</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	-1 135,3		621,0	0,0	4 571,5	2 749,2	<b>6 806,4</b>
	Mali	1 975,8	4 359,8	10 190,6	0,0		0,0	8 638,9	5 689,8	<b>30 855,0</b>
	Niger	100,0	42,5	10 598,2	0,0	-1 342,8		3 864,1	1 159,5	<b>14 421,5</b>
	Sénégal	0,0	-100,0	11 685,8	0,0	0,0	-35,0		980,0	<b>12 530,8</b>
	Togo	1 206,0	5 431,7	9 817,7	0,0	-1 105,3	0,0	9 499,3		<b>24 849,4</b>
	UEMOA	<b>6 785,8</b>	<b>33 471,8</b>	<b>43 677,7</b>	<b>0,0</b>	<b>13 352,0</b>	<b>3 965,0</b>	<b>47 612,5</b>	<b>27 501,4</b>	<b>176 366,1</b>
Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire										
Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire										
Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux										
Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux										

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.17 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2021 (en millions FCFA)**

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		8 441,9	0,0	0,0	-795,3	3 965,0	15 709,5	1 494,5	<b>28 815,6</b>
	Burkina	0,0		12 767,8	0,0	-27 865,6	0,0	39,5	6 415,6	<b>-8 642,7</b>
	Côte d'Ivoire	1 430,0	15 129,4		0,0	7 251,8	0,0	5 212,1	10 575,7	<b>39 598,8</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		832,7	4 000,0	991,8	0,0	<b>5 824,5</b>
	Mali	60,0	4 773,8	2 577,9	0,0		0,0	4 018,5	1 844,4	<b>13 274,6</b>
	Niger	500,0	-0,2	16 702,1	0,0	-1 342,8		2 341,8	2 086,4	<b>20 287,3</b>
	Sénégal	0,0	5 308,0	11 685,8	0,0	0,0	0,0		1 219,0	<b>18 212,8</b>
	Togo	1 446,0	14 046,8	4 736,6	0,0	-2 435,0	-35,0	2 190,5		<b>19 949,8</b>
	UEMOA	<b>3 436,0</b>	<b>47 699,6</b>	<b>48 470,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-24 354,3</b>	<b>7 930,0</b>	<b>30 503,6</b>	<b>23 635,5</b>	<b>137 320,6</b>
Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire										
Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire										
Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux										
Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux										

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2022 (en millions FCFA)**

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		41 456,7	119 920,0	0,0	1 652,0	11 007,0	121 682,3	50 953,1	<b>346 671,0</b>
	Burkina	1 146,3		214 909,4	0,0	174 804,9	0,0	15 445,9	64 491,5	<b>470 797,9</b>
	Côte d'Ivoire	14 924,6	55 256,4		0,0	50 799,6	14 001,2	83 262,0	223 826,4	<b>442 070,3</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	6 524,9		12 264,2	0,0	26 910,1	17 913,7	<b>63 613,0</b>
	Mali	12 878,7	33 346,5	112 373,7	0,0		0,0	156 767,8	46 705,1	<b>362 071,8</b>
	Niger	8 720,0	3 501,3	83 575,2	0,0	1 736,5		69 419,2	14 744,5	<b>181 696,8</b>
	Sénégal	1 097,9	8 182,0	87 324,3	0,0	0,0	5 016,5		16 885,0	<b>118 505,7</b>
	Togo	25 311,1	42 702,5	84 884,6	0,0	1 894,7	5 000,0	20 312,5		<b>180 105,5</b>
	UEMOA	<b>64 078,5</b>	<b>184 445,4</b>	<b>709 512,2</b>	<b>0,0</b>	<b>243 152,0</b>	<b>35 024,7</b>	<b>493 799,8</b>	<b>435 519,3</b>	<b>2 165 531,9</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.19 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2021 (en millions FCFA)**

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		32 848,2	130 167,1	0,0	1 351,8	11 007,0	106 473,2	45 327,0	<b>327 174,3</b>
	Burkina	1 146,3		202 141,6	0,0	167 177,8	0,0	14 828,3	63 770,3	<b>449 064,3</b>
	Côte d'Ivoire	11 420,6	40 127,1		0,0	43 547,9	10 001,2	78 050,0	213 250,8	<b>396 397,5</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	7 660,2		11 643,2	0,0	22 338,6	15 164,5	<b>56 806,5</b>
	Mali	10 902,9	28 986,7	102 183,1	0,0		0,0	148 128,9	41 015,3	<b>331 216,9</b>
	Niger	8 620,0	3 458,8	72 977,0	0,0	3 079,4		65 555,1	13 585,0	<b>167 275,3</b>
	Sénégal	1 097,9	8 282,0	75 638,5	0,0	0,0	5 051,5		15 905,0	<b>105 974,9</b>
	Togo	24 105,1	37 270,9	75 066,9	0,0	3 000,0	5 000,0	10 813,2		<b>155 256,1</b>
	UEMOA	<b>57 292,7</b>	<b>150 973,7</b>	<b>665 834,5</b>	<b>0,0</b>	<b>229 800,0</b>	<b>31 059,7</b>	<b>446 187,3</b>	<b>408 017,9</b>	<b>1 989 165,8</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale



**Tableau A1.20 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2022 (en millions FCFA)**

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-69,0	847,0	0,0	9,0	-1 562,9	18 812,0	15 031,4	<b>33 067,5</b>
	Burkina	31,1		1 679,6	0,0	38,6	1 095,0	-926,4	377,0	<b>2 294,9</b>
	Côte d'Ivoire	8 494,6	4 782,5		4 192,8	0,0	-57 718,1	-6,0	2 733,1	<b>-37 521,1</b>
	Guinée-Bissau	0,0	-20,0	-1,1		679,0	0,0	0,0	-113,0	<b>544,9</b>
	Mali	1 458,9	6,0	45,0	0,0		364,7	-47,0	-285,0	<b>1 542,6</b>
	Niger	11 011,0	4 566,9	689,2	0,0	152,7		-6 494,8	101,0	<b>10 026,0</b>
	Sénégal	484,6	0,0	-53,0	0,0	0,0	-511,0		-98,0	<b>-177,4</b>
	Togo	-14 961,0	-217,0	-4 090,0	-110,0	-535,0	20,0	-705,0		<b>-20 598,0</b>
	UEMOA	<b>6 519,3</b>	<b>9 049,4</b>	<b>-883,3</b>	<b>4 082,8</b>	<b>344,3</b>	<b>-58 312,3</b>	<b>10 632,8</b>	<b>17 746,4</b>	<b>-10 820,5</b>
Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire										
Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire										
Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux										
Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux										

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.21 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2021 (en millions FCFA)**

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-125,0	-64,0	0,0	5,0	-7 556,9	911,0	29,4	<b>-6 800,5</b>
	Burkina	6 470,0		1 290,0	3 505,3	15 377,5	337,9	-4 484,0	6 204,0	<b>28 700,7</b>
	Côte d'Ivoire	8 494,6	61 323,1		23,2	0,0	2 869,8	-6,0	-9 213,7	<b>63 490,9</b>
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	-6 893,7		-4 321,3	0,0	0,0	59,2	<b>-11 155,8</b>
	Mali	482,0	-372,0	45,0	0,0		318,7	0,0	106,5	<b>580,2</b>
	Niger	-6 855,0	-630,0	24 219,7	0,0	213,7		-11 340,8	1 198,0	<b>6 805,6</b>
	Sénégal	114,0	-19 513,0	-53,0	0,0	0,0	-987,0		-571,9	<b>-21 010,9</b>
	Togo	7 903,5	101,8	-4 090,0	110,0	299,3	-3 590,0	346,0		<b>1 080,6</b>
	UEMOA	<b>16 609,1</b>	<b>40 784,9</b>	<b>14 454,0</b>	<b>3 638,5</b>	<b>11 574,2</b>	<b>-8 607,5</b>	<b>-14 573,8</b>	<b>-2 188,6</b>	<b>61 690,8</b>
Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire										
Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire										
Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux										
Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux										

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.22 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2022 (en millions FCFA)**

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		56,0	40 910,0	0,0	24,0	15 690,5	26 062,0	40 089,8	<b>122 832,3</b>
	Burkina	292,5		18 146,3	0,0	887,6	1 369,0	4 308,5	8 065,0	<b>33 069,0</b>
	Côte d'Ivoire	85 054,6	10 608,5		4 216,0	9,3	32 813,9	42,0	18 530,4	<b>151 274,6</b>
	Guinée-Bissau	0,0	450,7	1 132,4		5 000,0	0,0	16 188,0	6,7	<b>22 777,7</b>
	Mali	3 059,2	214,0	52 297,0	0,0		828,9	0,0	605,4	<b>57 004,5</b>
	Niger	27 063,7	4 883,9	26 556,4	0,0	2 041,0		6 703,3	551,0	<b>67 799,3</b>
	Sénégal	1 506,0	0,0	17 994,0	0,0	0,0	0,0		2 031,1	<b>21 531,1</b>
	Togo	9 300,0	304,8	32 230,9	0,0	13,3	172,0	474,0		<b>42 495,0</b>
	UEMOA	<b>126 276,0</b>	<b>16 517,8</b>	<b>189 267,0</b>	<b>4 216,0</b>	<b>7 975,2</b>	<b>50 874,3</b>	<b>53 777,9</b>	<b>69 879,3</b>	<b>518 783,5</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.23 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2021 (en millions FCFA)**

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		125,0	40 063,0	0,0	15,0	17 253,4	7 250,0	25 058,4	<b>89 764,8</b>
	Burkina	261,4		16 466,7	0,0	849,0	274,0	5 234,9	7 688,0	<b>30 774,1</b>
	Côte d'Ivoire	76 559,9	5 826,0		23,2	9,3	90 532,0	48,0	15 797,3	<b>188 795,7</b>
	Guinée-Bissau	0,0	470,6	1 133,5		4 321,0	0,0	16 188,0	119,7	<b>22 232,8</b>
	Mali	1 600,3	208,0	52 252,0	0,0		464,2	47,0	890,4	<b>55 461,9</b>
	Niger	16 052,7	317,0	25 867,2	0,0	1 888,2		13 198,1	450,0	<b>57 773,3</b>
	Sénégal	1 021,4	0,0	18 047,0	0,0	0,0	511,0		2 129,1	<b>21 708,5</b>
	Togo	24 261,0	521,8	36 320,9	110,0	548,3	152,0	1 179,0		<b>63 093,0</b>
	UEMOA	<b>119 756,7</b>	<b>7 468,4</b>	<b>190 150,3</b>	<b>133,2</b>	<b>7 630,9</b>	<b>109 186,6</b>	<b>43 145,1</b>	<b>52 132,9</b>	<b>529 604,1</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.24 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2022**  
(en millions FCFA)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	15 562,7	455,9	414 248,2	311,0	19 578,1	154 029,3	314 842,1	35 076,3	954 103,6
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	16 441,6	30 091,3	15 679,8	0,0	141,6	0,0	79 099,6	43 938,3	185 392,3
Graisses et huiles	0,0	3 061,1	104 408,6	0,0	0,0	0,0	1 730,7	26 558,3	135 758,8
Engrais	1 728,8	110,5	21 563,3	0,0	16 956,0	128,1	19 103,4	267,9	59 857,9
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	1 606,0	863,5	67 351,9	0,0	1 701,8	994,6	10 303,2	54 966,3	137 787,2
Fonte, fer et acier	6 133,6	15 638,4	3 140,8	31,8	10 142,0	106,9	39 725,3	8 598,4	83 517,2
Huiles essentielles, produits cosmétiques	0,0	151,1	37 971,8	0,0	177,1	0,0	13 161,0	21 880,0	73 341,0
Tabacs	0,0	10 310,1	47 133,6	0,0	0,0	0,0	25 214,5	0,0	82 658,3
Animaux vivants	0,0	673,4	0,0	0,0	174 399,6	118,1	0,0	0,0	175 191,2
Préparations alimentaires diverses	0,0	269,1	59 194,2	0,0	0,0	0,0	63 632,9	1 652,4	124 748,6
Céréales	0,0	2 841,3	3 937,4	623,8	4 418,1	0,0	25 493,0	0,0	37 313,6
Coton	7 029,3	2 103,4	10 749,1	0,0	272,0	0,0	268,0	12 204,1	32 626,0
Autres produits	54 102,0	87 676,3	286 795,9	4 467,7	58 398,3	17 552,1	263 635,0	208 812,1	981 439,4
<b>Total exportations</b>	<b>102 604,0</b>	<b>154 245,6</b>	<b>1 072 174,6</b>	<b>5 434,3</b>	<b>286 184,6</b>	<b>172 929,2</b>	<b>856 208,7</b>	<b>413 954,1</b>	<b>3 063 735,0</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

**Tableau A1.25 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2022 (en %)**

Produits	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	15,2	0,3	38,6	5,7	6,8	89,1	36,8	8,5	31,1
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	16,0	19,5	1,5	0,0	0,0	0,0	9,2	10,6	6,1
Graisses et huiles	0,0	2,0	9,7	0,0	0,0	0,0	0,2	6,4	4,4
Engrais	1,7	0,1	2,0	0,0	5,9	0,1	2,2	0,1	2,0
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	1,6	0,6	6,3	0,0	0,6	0,6	1,2	13,3	4,5
Fonte, fer et acier	6,0	10,1	0,3	0,6	3,5	0,1	4,6	2,1	2,7
Huiles essentielles, produits cosmétiques	0,0	0,1	3,5	0,0	0,1	0,0	1,5	5,3	2,4
Tabacs	0,0	6,7	4,4	0,0	0,0	0,0	2,9	0,0	2,7
Animaux vivants	0,0	0,4	0,0	0,0	60,9	0,1	0,0	0,0	5,7
Préparations alimentaires diverses	0,0	0,2	5,5	0,0	0,0	0,0	7,4	0,4	4,1
Céréales	0,0	1,8	0,4	11,5	1,5	0,0	3,0	0,0	1,2
Coton	6,9	1,4	1,0	0,0	0,1	0,0	0,0	2,9	1,1
Autres produits	52,7	56,8	26,7	82,2	20,4	10,1	30,8	50,4	32,0
<b>Total exportations</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A1.26 : Evolution du poids du commerce intra-UEMOA entre 2012 et 2022

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BENIN	<i>Part dans les exportations (1)</i>	46,2	40,5	22	17,6	12,3	12,3	7,7	8,7	8,0	6,0	5,1
	<i>Part dans les importations (2)</i>	27,5	28	19,1	12,5	15,7	14	14,2	11,1	9,0	10,8	7,6
	<i>Part dans les échanges totaux de biens (3)</i>	35,2	33,3	20,4	14,7	14,2	13,3	11,4	10	8,5	8,6	6,5
BURKINA	<i>Part dans les exportations</i>	5,8	5,2	7,4	7,7	6,7	3,9	3,7	3,7	4,6	4,5	4,9
	<i>Part dans les importations</i>	31,1	34,3	34	39,4	32,2	30,7	29,6	27,5	22,5	22,6	23,4
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	18,4	19,2	22,2	24,3	20,1	17,3	16,6	15,1	13,9	12,8	13,3
COTE D'IVOIRE	<i>Part dans les exportations</i>	9,8	12,6	12,4	13	12,3	12,9	12	13,4	12,3	12,4	12,6
	<i>Part dans les importations</i>	4,7	4	2,2	2,1	1,9	4,9	4,3	3,9	3,6	3,8	3,7
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	8,1	8,9	8	8,5	7,9	9,5	8,8	9,2	8,2	8,3	8,3
GUINEE-BISSAU	<i>Part dans les exportations</i>	23,1	28,5	36,2	33,3	17,4	2,7	3,3	2,7	4,3	3,4	3,3
	<i>Part dans les importations</i>	0	51,3	52,7	50,7	43,8	27,4	23,9	32,8	22,8	21,9	21,9
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	11,5	41,8	45,2	43,1	29,3	14	12,8	16,4	15,5	15,0	14,0
MALI	<i>Part dans les exportations</i>	15,8	11,7	13,9	12,8	10,9	16	11,2	14,1	10,8	8,0	10,6
	<i>Part dans les importations</i>	45,7	38	46	36,6	31,5	35,6	39,8	40,3	36,9	36,9	38,3
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	31,7	24,6	30,6	25,7	22	26,7	27	27,8	26,0	22,9	26,2
NIGER	<i>Part dans les exportations</i>	7,1	12,3	15,8	20,2	22,5	15	21	13,9	16,9	23,1	25,7
	<i>Part dans les importations</i>	12,9	16,7	17,8	16,7	15,5	16,2	15,5	16	12,2	11,6	11,0
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	10,8	14,8	16,9	18,1	18	15,7	17,6	15,3	13,5	14,7	14,8
SENEGAL	<i>Part dans les exportations</i>	35	27,4	36,8	28,8	25,4	28,5	30,3	27,9	30,9	29,8	28,1
	<i>Part dans les importations</i>	8,2	6,9	5	5	4,8	6,5	4,5	5,3	4,3	5,1	4,8
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	17,2	13,6	15,5	13,1	12,3	14,7	13,7	13,1	13,6	13,7	13,2
TOGO	<i>Part dans les exportations</i>	48,8	53,1	47,9	53,4	69,8	60,4	71,7	64,9	60,7	64,7	57,4
	<i>Part dans les importations</i>	19,3	20,2	18	20,6	20,4	16,7	11,6	13,2	8,8	7,1	6,9
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	30,2	33,8	29,6	32,9	36,7	31,6	34,4	32,2	26,2	27,1	23,4
UEMOA	<i>Part dans les exportations</i>	15,9	16,8	16,5	16,3	16,7	16	16,1	15,7	15,2	14,7	14,8
	<i>Part dans les importations</i>	15,4	17,3	15,8	14,7	15,5	14,7	15	14,7	14,3	14,3	14,2
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	15,7	17	16,1	15,5	16,1	15,3	15,5	15,2	14,8	14,5	14,5
	<i>Part ajustée dans les échanges totaux de biens (4)</i>	18,6	23,4	25,4	25,2	26,7	28,2	29	29,4	19,1	19,4	18,8

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

(1) : Part des exportations intra-UEMOA sur les exportations totales

(2) : Part des importations intra-UEMOA sur les importations totales

(3) : Somme des exportations et des importations intra-UEMOA rapportée au total des échanges de biens du pays

(4) : Cet ajustement est fait en excluant du total des exportations les transactions sur les produits (café, cacao, coton, anacarde, pétrole brut, or, uranium) qui concernent exclusivement les échanges extra-UEMOA

## **ANNEXE II : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTÉES AU DISPOSITIF D'ÉLABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA**

La révision du dispositif sous-régional d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale est motivée par la nécessité de prendre en compte les innovations introduites par la sixième édition du Manuel du FMI et le souci d'amélioration de la qualité du cadre de collecte, de traitement et d'analyse des données.

### **1.1 - Innovations introduites par la sixième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)**

L'élaboration du nouveau Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) vise à prendre en compte les questions qui ont fait leur apparition ou ont pris de l'importance dans le domaine des transactions et positions internationales.

La sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale procède également au retraitement et à la reclassification de certaines opérations, ainsi qu'au renforcement de l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale (SCN), révisé la même année, et les autres documents méthodologiques de référence parus après le MBP5. Il s'agit notamment du manuel de statistiques monétaires et financières (2000), du supplément au MBP5 sur les dérivés financiers (2000), du manuel sur les réserves internationales et liquidité internationale : directives de déclaration des données (2001), du manuel des statistiques du commerce international des services (2002) et des Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (2003).

Par ailleurs, le MBP6 met davantage l'accent sur l'élaboration et l'analyse de la position extérieure globale (PEG). L'importance de la PEG dans la 6e édition provient du fait que l'analyse bilantielle joue désormais un rôle prépondérant dans l'appréciation de la vulnérabilité des économies aux crises, ainsi que dans l'étude des sources de financement des déficits. L'approche bilantielle, qui examine en quoi les faiblesses du bilan financier liées à l'échéance, à la devise, à la structure financière, à la solvabilité et à la dépendance contribuent à la vulnérabilité macrofinancière, renforce la qualité de l'analyse de la vulnérabilité et de la viabilité extérieure d'une économie.

Ainsi, bien que le cadre de référence soit resté inchangé par rapport à la 5e édition (MBP5)<sup>1</sup>, le nouveau Manuel apporte plus de clarifications et de modifications à certains concepts et définitions, pour tenir compte des développements enregistrés par l'économie mondiale, après la parution du MBP5. Ces évolutions concernent notamment :

la mondialisation, dont l'une des principales implications est l'accroissement rapide des mouvements de capitaux privés et de main d'œuvre ;

les innovations financières et technologiques (développement des dérivés financiers, des services à distance via internet, etc.), l'intégration économique et monétaire, qui en plus des zones existantes (UEMOA, CEMAC, etc.) a été marquée notamment par l'avènement de nouvelles zones, telles que le COMESA, la SADC et, en particulier, la mise en circulation de l'euro comme monnaie commune des pays membres de l'Union Européenne, qui a fortement influé sur l'évolution des échanges mondiaux.

La prise en compte de toutes ces innovations implique des changements majeurs à la fois au niveau des concepts, des composantes type et des principes d'élaboration.

#### **1.1.1 - Aspects conceptuels**

Les principes de base, tels que l'enregistrement en partie double, la chronologie, le prix d'évaluation et le changement de propriété demeurent inchangés. Toutefois, le MBP6 apporte des clarifications dans la définition de plusieurs concepts déjà développés dans la 5e édition. Il s'agit notamment des notions de « territoire économique », de « résidence », de « transactions » et de « financement exceptionnel ».

- **Territoire économique** : Le territoire économique comprend l'espace aérien, les eaux territoriales et le plateau continental sur lesquels un pays jouit de droits exclusifs ou sur lesquels il a juridiction en ce qui concerne les droits de pêche ou d'exploitation des combustibles ou des minéraux présents dans les sous-sols des mers et des océans, les îles rattachées et les enclaves territoriales à l'étranger. La définition du territoire économique ne requiert plus que les personnes, les biens et les capitaux y circulent librement. Les unions économiques et les unions monétaires sont considérées comme des territoires économiques dans le cadre de l'établissement de la balance des paiements régionale.
- **Résidence** : La résidence d'une unité institutionnelle est liée au territoire économique sur lequel elle a son « centre d'intérêt économique prédominant ». Le nouveau Manuel n'apporte pas de changement substantiel à la notion de résidence. L'ajout du terme « prédominant » permet toutefois de reconnaître que certaines unités peuvent avoir un intérêt économique dans deux ou plusieurs territoires. Les critères de résidence sont mieux spécifiés pour les individus mobiles, dont la définition de la résidence avait été laissée à l'appréciation des pays dans la 5e édition.
- **Transactions** : Les transactions enregistrées dans la 6e édition du Manuel de la balance des paiements correspondent à des interactions entre une unité résidente et une unité non-résidente agissant en accord réciproque impliquant un échange de valeurs ou un transfert. La 5e édition du Manuel avait retenu comme définition de la transaction « un flux économique découlant de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique ». Il résulte de la nouvelle définition que l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs et les transferts des migrants ne sont plus classés dans les transactions au sens strict du terme. Les variations d'actifs et de passifs financiers résultant du changement de résidence des individus (particuliers et ménages) sont reclassées dans la position extérieure globale, mais ne sont pas prises en compte dans la balance des paiements.

### 1.1.2 - Composantes type du MBP6

Tenant compte de ces modifications, la structure de la balance des paiements selon l'optique du MBP6 se présente comme suit.

*Encadré a.2.1 : Présentation synthétique des composantes de la balance des paiements*

*Compte des transactions courantes*

*Biens et services*

*Biens*

*Services*

*Compte du revenu primaire (anciennement compte « revenu »)*

*Compte du revenu secondaire (anciennement « transferts courants »)*

*Compte de capital*

*Acquisition et cession d'actifs non produits*

*Transferts en capital*

*Compte financier (anciennement compte d'opérations financières)*

*Investissements directs*

*Investissements de portefeuille*

*Produits financiers dérivés (traité comme sous-rubrique des investissements de portefeuille dans le MBP5)*

*Autres investissements*

*Avoirs de réserve*

*De façon générale, l'utilisation de signes dans la présentation du MBP6 s'opère comme suit:*

- *dans les comptes des transactions courantes et de capital, crédits et débits sont enregistrés avec des signes positifs (à l'exception des revenus issus de l'investissement direct et du négoce international, qui peuvent produire des inscriptions négatives) ;*
- *dans le compte financier, les augmentations des actifs et passifs sont enregistrées avec des signes positifs, les diminutions avec des signes négatifs.*

*a) Compte des biens et services*

*Les principaux changements apportés au compte des biens et services se présentent comme suit :*

- *La création d'un poste supplémentaire, pour l'enregistrement des réexportations, un phénomène observé notamment au Bénin et au Niger, qui a pris de l'importance et de l'ampleur dans certains pays européens avec l'avènement de la Zone euro ;*
- *Le reclassement des biens achetés dans les ports et les aéroports dans les marchandises générales plutôt que comme un poste séparé ;*
- *Les biens achetés à l'étranger par les voyageurs pour leur consommation personnelle ou à des fins de cadeaux dépassant les seuils douaniers sont désormais inclus dans les marchandises générales au lieu du service voyage ;*
- *Le négoce international n'est plus traité comme un service, mais classé dans les exportations de biens, ce qui correspond à un retour au principe de la quatrième édition ;*
- *En cas de changement de résidence, les transferts des effets personnels des migrants ne sont ni inclus dans les biens, ni dans d'autres postes des comptes internationaux, puisqu'ils ne font pas l'objet de changement de propriété ;*
- *Les réparations et maintenance sur les marchandises mobiles sont retracées dans les services au lieu des biens. Le MBP5 les classait dans les biens, compte tenu de l'importance du matériel par rapport à la prestation de service proprement dite dans la facturation globale de la transaction ;*
- *Les services de transformation de biens physiques appartenant à d'autres territoires économiques sont retracés comme des services dans tous les cas, alors qu'ils pouvaient être considérés dans certains cas comme un changement de propriété du manufacturier selon le MBP5 ;*
- *La rubrique « services de télécommunications, d'informatique et d'information » regroupe celles des « services de communication » et « services d'informatique et d'information » du MBP5. Les « services postaux et de messagerie » sont désormais inclus dans les « transports », alors qu'ils étaient classés dans la rubrique des « services de communication »<sup>2</sup> selon le MBP5 ;*
- *Les dépenses des entreprises de construction non-résidentes en biens et services locaux sont incluses dans les Services de bâtiment et travaux publics, alors qu'elles sont classées dans les « Autres services aux entreprises » dans le MBP5. En outre, le MBP6 prévoit l'enregistrement des achats de biens et services à une troisième économie par les entreprises de construction, en chantier hors de leur pays de résidence, dans la balance des paiements de leur économie d'origine ;*



- *Les résultats de la recherche et développement (tels que les brevets, les copyrights et les processus industriels) sont traités comme des actifs produits et inclus dans les services de recherche et développement. Ils étaient traités comme des actifs non produits et retracés dans le compte de capital selon le MBP5.*

#### *b) Compte de revenu primaire*

*Le concept de « compte de revenu » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu primaire » dans le MBP6, pour assurer la cohérence avec le SCN 2008. Le « compte de revenu primaire » présente des composantes plus détaillées dans le nouveau Manuel, en distinguant les compensations des employés, les revenus des investissements et les autres revenus primaires, dont les taxes sur la production. Les principaux changements concernent :*

- *La prise en compte explicite des loyers et des taxes sur les produits et la production ;*
- *La clarification de la relation employeur-salarié, de manière à faire apparaître une distinction entre rémunération des salariés et paiement de services ;*
- *L'enregistrement des dividendes à la date à laquelle l'acquisition d'actions ne donne pas droit au dividende de la période écoulée, au lieu de la date à laquelle ils sont exigibles comme dans le MBP5. La date ex-dividende est habituellement fixée deux jours avant la date de clôture des registres. Cela permet de traiter correctement toutes les transactions boursières effectuées antérieurement pour que la liste des actionnaires à la date de clôture des registres corresponde bien aux propriétaires de titres actuels ;*
- *L'ajustement des intérêts, de manière à faire apparaître l'intérêt "pur", c'est-à-dire après déduction de la composante SIFIM, qui est incluse dans les services financiers ;*
- *Le revenu des avoirs de réserve est classé séparément, alors qu'il était inclus dans les revenus des autres investissements dans le MBP5. S'il n'est pas disponible à des fins de publication, le revenu des avoirs de réserve peut être inclus au poste « Autres investissements/intérêts » ;*
- *L'imputation des commissions sur les prêts de titres et d'or est clarifiée et les commissions assimilées à des intérêts si elles reviennent au propriétaire qui prête ces actifs, avec écriture de contrepartie dans les autres comptes à recevoir/à payer. Le MBP5 ne traite pas explicitement de ces commissions. Toutefois, comme dans le MBP5, les commissions à verser aux dépositaires, etc., pour les services administratifs associés aux prêts sont enregistrées dans les services financiers.*

#### *c) Compte de revenu secondaire*

*Le concept de « transferts courants » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu secondaire » dans le nouveau Manuel, en vue d'assurer la cohérence avec le SCN 2008. Dans le compte de revenu secondaire, l'expression « transferts personnels » remplace « envois de fonds des travailleurs ». En outre, il a été opéré une classification plus détaillée des types de transferts courants, à savoir « les transferts du Gouvernement général », « les transferts personnels » et « les autres transferts courants ». Ce compte indique la contribution des opérations entre résidents et non-résidents au compte de distribution secondaire du revenu décrit dans le Système de Comptabilité Nationale.*

*La nouvelle dénomination permet de souligner le rôle des transferts dans le processus d'affectation du revenu et son impact sur le revenu disponible et, partant, sur le solde des transactions courantes, contrairement aux transferts en capital.*

#### *d) Compte de capital*

*Dans le nouveau Manuel du FMI, l'accent n'est plus mis sur la présentation conjointe du compte de capital et d'opérations financières. Les changements majeurs concernent les points ci-après :*

- *Contrairement à leur traitement dans le MBP5, les droits d'émission et les noms de domaine sur Internet sont considérés comme des actifs économiques possibles ;*
- *Dans le MBP6, les résultats de la recherche et développement (R&D), comme les brevets et les droits d'auteur, ne sont plus considérés comme des actifs non produits. Les achats et ventes directs de ces produits ne sont plus imputés au compte de capital, comme dans le MBP5, mais sont classés parmi les actifs produits, avec enregistrement des transactions dans les services (services de R&D pour brevets et droits d'auteur) ;*
- *Les avoirs des personnes changeant de résidence sont supprimés des transferts en capital pour être classés dans la PEG, au titre des « autres changements de volume » ;*
- *les transferts liés aux héritages, successions et aux grands cadeaux sont traités comme des transferts en capital, pour assurer l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale;*
- *Les indemnités d'assurance dans les transferts de capital sont prises en compte dans les cas exceptionnels de pertes dues à des catastrophes, pour assurer la cohérence avec le SCN.*

#### *e) Compte financier*

*Les opérations financières sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit. La ventilation fonctionnelle est maintenue, mais est plus détaillée pour inclure notamment une rubrique séparée pour le suivi des dérivés financiers. Par ailleurs, la définition des instruments de dette a été harmonisée avec celle du manuel des statistiques de la dette extérieure. Les principaux changements se présentent comme suit :*

- *Comme dans le MBP5, les données du compte financier sont présentées par secteur institutionnel. Toutefois, la banque centrale remplace les autorités monétaires en tant que sous-secteur, mais les autorités monétaires restent un concept essentiel à la définition des avoirs de réserve. Les autres secteurs sont décomposés en « Autres sociétés financières » et « Sociétés non financières, ménages et ISBLSM » ;*
- *La classification des actifs et passifs financiers est désormais conforme au SCN2008 et au Manuel de statistiques monétaires et financières de 2000, de par les détails présentés et la terminologie utilisée. Dans les composantes types du MBP5, les instruments sont regroupés et ne sont pas libellés partout de la même manière ;*
- *Les actifs et passifs financiers des entités changeant de lieu de résidence (migrants) ne sont pas enregistrés en balance des paiements mais inclus dans les « Autres changements de volume », qui alimentent la Position Extérieure Globale (PEG) ;*

- *Les IDE sont désormais présentés sur la base des avoirs et engagements, et non en fonction du sens des flux de capitaux (investissements à l'étranger et dans l'économie). En outre, pour tenir compte du développement accru de la libre circulation des capitaux, occasionnant des chaînes de propriété longues et souvent complexes, il a été élaboré des directives sur l'identification de ces relations. Ces directives sont basées sur le cadre pour les relations d'investissement direct (CRID), qui prévoit des critères permettant de déterminer si une propriété transfrontalière se traduit par une relation d'investissement direct étranger. Dans les composantes types, les investissements directs sont classés en fonction de la relation entre l'investisseur et l'entité recevant l'investissement comme ci-après :*
  - *investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct*
  - *investissement direct dans un investisseur direct (investissement à rebours);*
  - *et entreprises apparentées.*
- *Toutes les dettes entre certains types de sociétés financières apparentées sont exclues des investissements directs, à la différence du MBP5, où les dettes dites permanentes sont incluses dans les investissements directs. Les sociétés financières auxquelles cela s'applique sont les banques centrales, les institutions de dépôts autres que la banque centrale, les fonds de placement et les autres intermédiaires financiers, à l'exception des sociétés d'assurance et des fonds de pension ;*
- *Les intitulés du MBP5 « Obligations et autres titres d'emprunt » et « Instruments du marché monétaire » sont remplacés respectivement par « Titres de créance à long terme » et « Titres de créance à court terme » ;*
- *Les « Autres investissements » passent de quatre (4) à six (6) rubriques. Ce changement consacre l'éclatement de la rubrique « Autres avoirs, autres engagements » du MBP6 en :*
  - *Autres titres de participation, qui sont des participations qui ne sont pas incluses dans les investissements directs et qui ne prennent pas la forme de titres ;*
  - *Les régimes d'assurance, de pension et de garanties standardisées ;*
  - *et les autres comptes à recevoir/à payer.*
- *Les crédits commerciaux n'intègrent plus les imputations relatives aux exportations ou réimportations de biens pour transformation ;*
- *des clarifications ont été apportées à la notion d'avoirs de réserve, entraînant des réaménagements dans leur composition. Il s'agit notamment de la prise en compte des actifs gérés en commun, des accords de pension, des fonds à vocation spéciale, des engagements liés aux réserves et des accords monétaires régionaux ;*
- *Les allocations de DTS aux pays membres du FMI sont désormais retracées dans le compte financier, au titre des engagements. Dans le MBP5, elles n'étaient pas considérées comme un engagement, mais figuraient dans la position extérieure globale.*

### **1.1.3 - Position extérieure globale (PEG)**

*La position extérieure globale (PEG) est définie comme étant un état statistique qui décrit, à un moment donné, la valeur des actifs et des passifs financiers des résidents d'une économie vis-à-vis des non-résidents. Le nouveau Manuel reflète un intérêt accru pour l'analyse du compte de patrimoine comme outil permettant de comprendre l'évolution de l'économie internationale au plan de la vulnérabilité et de la viabilité.*

*A cet égard, le MBP6 présente des recommandations beaucoup plus détaillées sur la PEG et accorde davantage d'attention sur les réévaluations et autres changements de volume, enregistrés dans le compte des « Autres flux », et à leur incidence sur les stocks d'avoirs et engagements.*

*Les autres variations de volume concernent notamment les rapatriements de fonds consécutifs aux changements de résidence, les accumulations d'arriérés de paiement extérieurs (cette décision étant unilatérale), les cessions de devises à la banque centrale par des résidents (qui constituent une transaction entre résidents), etc. S'agissant des réévaluations, elles correspondent aux gains et pertes liées aux détentions d'actifs et de passifs, à la suite principalement des variations de prix et de taux de change.*

*Dans le nouveau Manuel du FMI, les composantes de la PEG sont en ligne avec celles du compte financier pour assurer l'analyse de l'interdépendance entre les stocks et les flux selon les différentes rubriques, comme indiqué ci-après :*

**Tableau a.2.1 : Présentation schématique des relations entre les composantes de la balance des paiements et de la PEG**

	<i>Transactions BDP</i>					
		<i>Crédit</i>	<i>Débit</i>			
	<i>Compte courant</i> - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire  <i>Compte de capital</i> - acquisition/cession - d'actifs non produits - transfert en capital					
<i>Ouverture PEG</i>  <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve  <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	<i>Compte financier</i>  <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve  <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements			<i>Compte des autres flux</i>  <i>Réévaluation</i>  <i>Autres changements</i>	<i>Clôture PEG</i>  <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve  <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	
	<i>Erreurs et omissions</i>					



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga  
BP 3108 - Dakar - Sénégal  
[www.bceao.int](http://www.bceao.int)